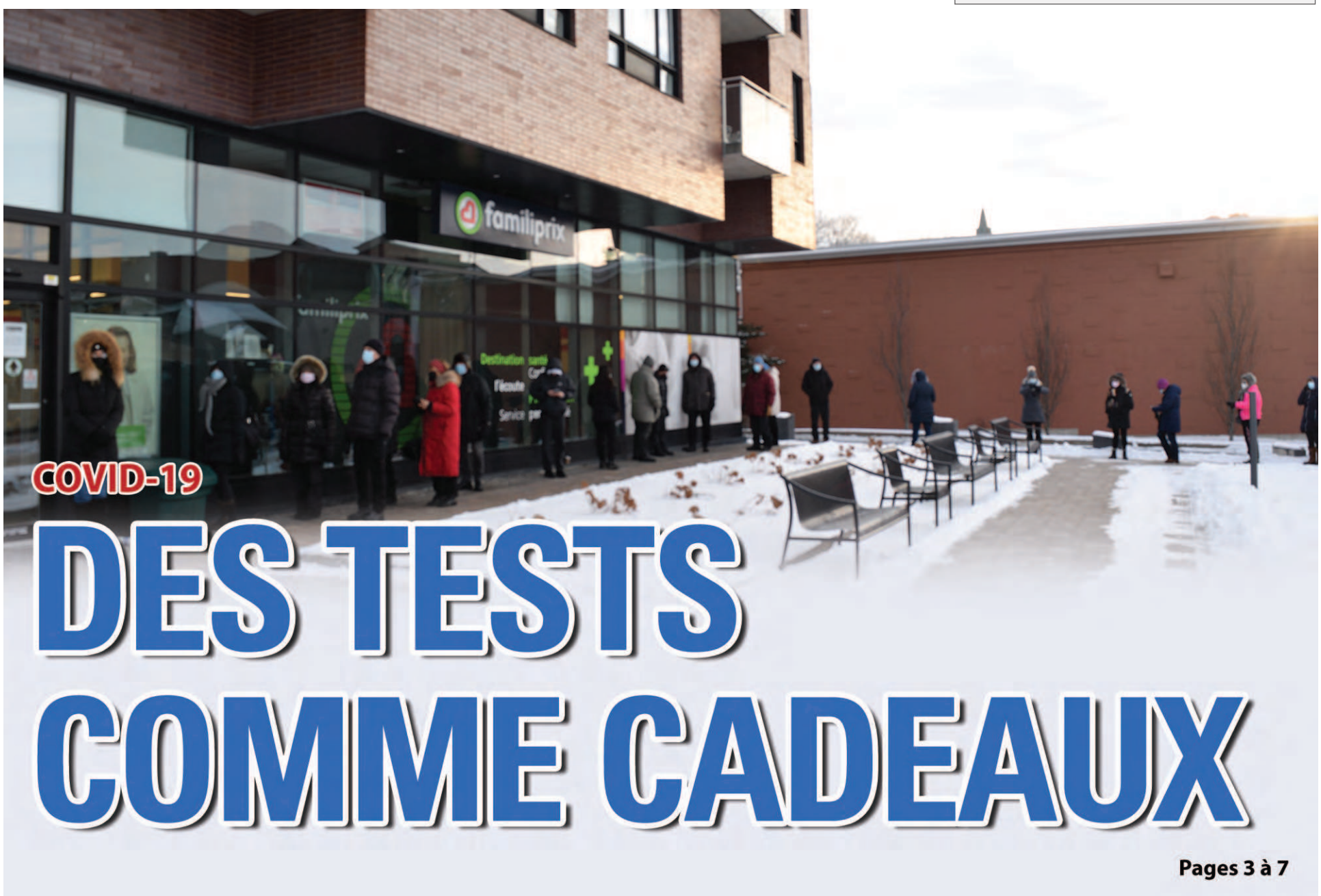
BOXING DAY
De 20% à 50%
rieker
remonte'
*Marchandise en inventaire
STE-JULIE
1133 boul. Armand-Frappier • 450 986-1171
BELOEIL
264 boul. Sir-Wilfrid-Laurier • 450 467-1844
LAVAL
1030, boul. Le Corbusier • 450 681-1171
chaussuresrieker.ca

Salle à manger,
comptoir ou livraison.
Salle de réception disponible.
SAINT-BASILE LE GRAND
365A, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
450.653.7373
SAINT-LAMBERT
1380, rue Victoria
450.672.8000
Miss Italia
sublissimo
La Meilleure Pizza sur la Rive-Sud
à la suite de la réalisation d'un sondage populaire !!!
1221007670-290120

LES VERSANTS
DU MONT-BRUNO
Le mercredi 22 décembre 2021 | Vol. 21 #50 | 40 pages

ÉQUIPE DÉRY-IMBEAULT
COMPÉTENCE | INTÉGRITÉ | SERVICE
NOTRE EXPERTISE
ROYAL LEPAGE PRIVILÈGE
au service des acheteurs et des vendeurs
equipederyimbeault.com
514 222-3618
1221009386-120521



COVID-19

DES TESTS COMME CADEAUX

Pages 3 à 7

(Photo : Gabriel Provost)

OUVERT POUR LA PÉRIODE DES FÊTES
BIENVENUE AUX URGENCES ET NOUVEAUX PATENTS!
Clinique dentaire
TAPIEROBOUHADANA
Joyeuses Fêtes!
NOUS ACCEPTONS LES NOUVEAUX PATIENTS
RENDEZ-VOUS ET URGENCE
450 653-7885
135 chemin de la Rabastalière ouest
1221010224-221221

SANTÉ!
MEILLEURS VŒUX!
ROXANNE JODOIN
courtier immobilier résidentiel
C 514 999.7931
ROYAL LEPAGE PRIVILÈGE
Agence immobilière franchisée et autonome
1221010184-221221

NISSAN

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY^MC

L'événement
REDÉCOUVREZ L'ATTRACTION
du 1 décembre au 4 janvier

Profitez du
PROGRAMME DE PROTECTION DE PRIX DE 150 JOURS DU MANUFACTURIER.
Sur modèles sélectionnés.

Chalet romantique – Parc des Laurentides

Qashqai Rogue KICKS

Réservez votre **coup de coeur** en concession dès maintenant.

N'attendez plus
65 VÉHICULES EN INVENTAIRE POUR LIVRAISON AVANT NOËL!

ST-BRUNO NISSAN
221, boul. Laurier, Saint-Basile
450 653-2485 • 514 878-1225
stbrunonissanmontreal.ca

1221010204-081221

Nouvelles mesures sanitaires

Un réveillon à 10 personnes

Depuis lundi, de nouvelles mesures sont en vigueur pour freiner la hausse des cas de COVID et d'Omicron, qui augmentent à raison de milliers de cas par jour.

Un texte de Chloé-Anne Touma
Initiative de journalisme local
redaction@versants.com



De nouvelles mesures sont effectives depuis lundi. (Photo : capture d'écran)

Le jeudi 16 décembre, le gouvernement a attendu jusqu'après les heures de bureau pour livrer, en point de presse, des nouvelles jugées accablantes pour bon nombre de Québécois.

« Malheureusement, je n'ai pas de bonnes nouvelles », a, d'entrée de jeu, exprimé le premier ministre François Legault d'un air grave, rappelant que le variant Omicron est « plus contagieux » et que « les experts pensent que les hospitalisations vont augmenter dans les prochaines semaines (…) c'est notre grande source d'inquiétude », a-t-il souligné, rappelant la fragilité du réseau de santé. « Je comprends que tous les Québécois (soient) tannés, moi le premier (…) mais on a encore une bataille à mener », de réitérer le premier ministre. Pour répondre à l'urgence, de nouvelles restrictions sanitaires ont été annoncées et sont effectives depuis ce lundi.

Réduire tous les contacts de 50 %

Le gouvernement demande aux Québécois de réduire leurs contacts de 50 %. La capacité d'accueil permise est donc réduite à 50 % dans les commerces, les bars, les restaurants, les salles de spectacles et les amphithéâtres.

Dans les églises et les lieux de culte, la capacité d'accueil est aussi réduite à 50 %, à raison d'un maximum de 200 personnes, et le passeport vaccinal y est dorénavant exigé.

Les rassemblements

Les activités de rassemblement, incluant fêtes de bureau, karaoké et danse sont interdites. Les rassemblements à la maison sont permis pour les Fêtes, mais pour 10 personnes au lieu de 20.

> *« Je comprends que tous les Québécois (soient) tannés, moi le premier (…) mais on a encore une bataille à mener. » – François Legault*

Pas de vacances prolongées pour les élèves du primaire. Quant aux écoles, le gouvernement maintient l'ouverture des établissements de niveau primaire à la date prévue. « Les dernières places que l'on veut fermer, ce sont les écoles, car c'est important pour nos enfants (…) et, en plus, ça aide la vaccination des enfants », justifie M. Legault.

Les écoles secondaires seront en télé-études jusqu'au 10 janvier. Même chose pour les cégeps et les universités, qui ne pourront accueillir leurs étudiants qu'à partir du 10 janvier. Le masque sera obligatoire en classe.

Pour les activités sportives

Il est permis de vaquer aux sports et aux activités à l'extérieur, mais les tournois et les compétitions sont interdits.

Vaccination et tests rapides

« La priorité, pour le moment, c'est la vaccination », a réitéré le premier ministre, invitant les volontaires qui en ont les compétences à soumettre leur candidature pour être vaccinateurs, en se rendant sur le site quebec.ca, dans la section « Je contribue ».

Rappelons que, dorénavant, il sera possible de recevoir sa troisième dose du vaccin après trois mois, et non plus six mois suivant la deuxième dose. Depuis ce lundi, les personnes de 65 ans et plus peuvent d'ailleurs prendre rendez-vous à cet effet. Dans une semaine, ce sera au tour des 60 ans et plus.

Pour ce qui est des tests de dépistage rapide, ils sont offerts en pharmacie depuis cette semaine.

« La vaccination est notre meilleure arme contre cette maladie (…) Il ne faut pas que les gens disent que parce que l'on peut attraper l'infection et la transmettre, que le vaccin n'est pas bon, au contraire. Si, actuellement, on n'avait pas le vaccin, nos hôpitaux seraient complètement débordés », a insisté le Dr. Horacio Arruda, directeur national de la Santé publique.



Tests rapides en pharmacie

Protection pour les Fêtes

La distribution des tests rapides débutait le 20 décembre dernier dans les pharmacies. Aperçu d'une deuxième campagne où collaborent acteurs publics et privés du milieu de la santé.

Un texte de Gabriel Provost
gprovost@versants.com



Chaque boîte contient cinq ensembles de tests, en plus des instructions pour les réaliser. (Photo : Gabriel Provost)

À Saint-Basile-le-Grand, Benoît Ménard fait partie des pharmaciens propriétaires qui préparaient la campagne à quelques jours de son déploiement. « J'ai reçu 108 boîtes de 5 tests aujourd'hui et ils sont prêts pour la journée de lundi », disait-il, le jeudi précédent.

Cette quantité est d'ailleurs le maximum qui pouvait être envoyé dans un premier temps dans les différentes succursales qui souhaitaient s'en procurer.

CINQ TESTS/TRENTE JOURS/PERSONNE

Le pharmacien indique qu'au total, « les personnes âgées de 14 ans et plus pourront se procurer une boîte de cinq tests tous les 30 jours. » Idéalement, il est recommandé de présenter une pièce d'identité pour y avoir accès, mais ce n'est pas obligatoire. Le tout sera distribué gratuitement dans les différentes pharmacies de la région. Il est également recommandé de se présenter à sa pharmacie habituelle pour se procurer les boîtes, mais cela n'est pas une obligation.

Distribuer des tests rapides, c'est une mission qui demande de l'organisation, surtout lors des premiers jours de l'opération. Pour M. Ménard, cela signifiait notamment de mettre un nombre suffisant d'employés durant les quarts de travail pour assurer que ce service, au même titre que les autres offerts par son entreprise, soit maintenu de façon adéquate.

Le pharmacien, qui tient boutique sur la montée Robert, indique qu'il faudrait idéalement que les citoyens qui souhaitent se procurer des tests se rendent directement en boutique. « C'est déjà une période extrêmement occupée de l'année, et c'est pour nous un plaisir d'aider les gens, mais si nous devons répondre au téléphone en plus d'assumer les autres services, nous risquons de manquer de temps pour tout faire », dit-il.

5

C'est le nombre de tests rapides auxquels les Québécois ont droit gratuitement par période de 30 jours

AUTO-TEST

Afin de rendre leur usage plus facile, les boîtes de tests viennent avec des instructions détaillées et par étape. Cela devrait permettre aux personnes qui n'ont pas de limitations physiques ou cognitives d'en faire l'usage par elles-mêmes. « Nous devrions installer des codes QR qui permettront aux gens d'avoir accès rapidement aux ressources offertes par le gouvernement pour les tests rapides », indique M. Ménard, qui compte également fournir des versions imprimées pour les personnes qui n'ont pas d'appareils intelligents.

La méthode de dépistage par tests rapides, qui est moins efficace et qui ne remplace pas ceux effectués dans un centre de dépistage, sera utilisée afin de contrôler les éclosions du virus. L'outil, qui donne une réponse en une quinzaine de minutes, pourrait s'avérer utile durant la période des Fêtes.

C'est que les risques d'éclosion sont accrus lors de rassemblements avec des personnes qui ne viennent pas des mêmes bulles familiales. Les personnes qui obtiennent un résultat positif après avoir réalisé un test rapide doivent tout de même réaliser un test de dépistage en clinique par la suite pour garantir qu'il s'agit bien d'un cas de COVID-19.

PLUS TARD AU QUÉBEC

La solution des tests rapides est instaurée dans certaines régions du monde depuis plusieurs mois, mais le Québec a attendu jusqu'au mois de décembre pour les déployer dans la population générale. Les milieux de garde et les écoles ont, pour leur part, reçu des échantillons à l'automne afin d'effectuer le dépistage rapide. Les élèves du préscolaire et du primaire recevaient des boîtes de cinq tests avant leur départ pour les Fêtes.

Au total, le gouvernement Legault a fait la demande pour obtenir 10 millions de tests à l'approche des Fêtes. Ottawa a indiqué être en mesure de procéder à cet envoi et s'est également chargé de mettre 1,7 milliard de dollars de côté pour acheter 180 millions de tests de dépistage rapide pour les prochains trois mois et demi.

Ce moyen de dépistage rapide de la COVID-19 devrait permettre de réduire les contacts à risque et faire en sorte que le virus ne se propage pas à une vitesse trop élevée dans la population.

Question aux lecteurs

Que pensez-vous de l'ajout des tests rapides comme outil de dépistage de la COVID-19?
versants.com

30 Nœuds (Longueuil)
Animalerie Albert et Moi Inc.
Action Sport Physio St-Bruno
Antirouille Métropolitain
Atmosphère Coiffure Et Esthétique St-Basile
Au Royaume du Vrac
Bar à Savon
Barbies Resto Bar Grill Brossard
Barbies Resto Bar Grill Ste-Julie
Benny & Co Ste-Julie
Bicycles Huard Beloeil
Big Time
Bijouterie Mado
Boutique Courir
Boutique de tricot Les Laines Biscotte
Boutique la Chaumière
Boutique M2 Quartier Dix 30
Boutique Nation Sport
Brasseurs du Moulin Beloeil
Bureau en Gros St-Bruno
Buropro Citation, Beloeil
Cafellini
Caisse du Mont-Bruno
Canadian Tire de St-Bruno
Canus
Caudalie
Charcuterie la Grande Europe
Chaussures Classico
Chocolaterie Favoris St-Hubert
Chocolaterie Heyez
Cineplex Odéon de St-Bruno
Climatisation Rou-Lair St-Basile
Clinique dentaire B. Fabre & Associés
Clinique de podiatrie de Montarville
CliniSpa St-Bruno
Complexe Volta (Boucherville)
Cook it
Crémerie Roberval
CWT VOYAGE LM
Deso Burger
Deux cosmétiques
Dez Pizza
Dollorama
Domaine Cartier-Potelle Rougemont
Drasseli
Edward smoked meat, St-Bruno
Espace Urbain Coiffure
Familiprix de St-Bruno
Fondation des Canadiens pour l'enfance
Forage FTE Drilling
Forena
Fuzion chez soi
Galerie Johanne Blaquière
Gendron Confiseur Chocolatier
Giorgio Ristorante, Boucherville
Gisèle Lavallée, artiste peintre
Groupe Jean Coutu St-Bruno
I.L. Entraînement
Ideka Portes et Fenêtres
IGA extra Les Marchés Lambert et frères inc.,St-Bruno
Institut de Jouvence
Jacques Landry, artiste peintre
Jean-François Simard
Keurig
Kimi Labonté
Kinatex
MERCI À NOS COMMANDITAIRES POUR VOS DONS!
Encan 2021
MDJ ST-BRUNO
KO édition
Küto Comptoir à Tartares St-Bruno
La Petite Auberge de Jouvence
La Tasse Verte
Le Coureur des Bois Bistro Gourmand
Le Marché aux Fleurs de St-Bruno
Le Midi-Minuit
Le Mista St-Bruno
Les entreprises Nicolas Fortin
Les versants
Lexus
Linda Gilbert esthétique
L'Ongle A Soie
Markina
Mc Donald St-Bruno
Mont VR
Multi-Prêts Francine Caux St-Bruno
Nathalie Roy (députée)
Nettoyages E.L.V.I.S. Inc
Oasis Surf Brossard
Ombelle Fleuriste
Ongles Prestige
Pain dans les Voiles St-Bruno
Pain et saveurs St-Bruno
Peak Performance
Poissonnerie Richard Propinceau
Provigo le Marché St-Bruno
Proxim St-Bruno
RE/MAX Actif
Restaurant Casa Danvito
Restaurant Normandin
Restaurant Rosa Bella
Restaurant St-Bruno
Resto Louis X1V
Resto Catch
Resto Messina
Rôtisserie St-Hubert St-Bruno
Salon Mercedes
Saskia Boutique
Shaklee
Signé Cyril Coiffure
Ski Saint-Bruno
Société Beauté
Sonia Guertin Photographe
STR Micro
TAZ
Tecnic école de conduite St-Bruno
Tim Hortons St-Bruno
Tout en Pot
Trans Herbe
Ultime Vélo
Uniprix Pierre-Olivier Proulx (St-Basile)
Uniprix St-Bruno
V de V
Véronikah, artiste peintre
Véronique Landry, artiste peintre
Vieux Duluth Boucherville
Vignoble Kobloth
Ville de St-Bruno
Vincent Octeau Joaillier et Horloger Ste-julie
William J. Walter St-Bruno
La Shop à bonbons
122100781-221221

Résidences privées pour aînés

Retour du masque

Le port du masque a été remis en vigueur le 15 décembre dernier dans les aires communes des résidences privées pour aînés (RPA).

Un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Cette mesure barrière s'applique entre autres aux déplacements dans les espaces communs des résidences, incluant les corridors et les ascenseurs, ainsi que lors des activités collectives.

Cette directive s'applique à l'ensemble des RPA sur le territoire québécois, et ce, peu importe le niveau de protection des résidants. Cette décision est justifiée par la situation épidémiologique qui perdure, notamment en raison de la recrudescence des cas de COVID-19 de type Delta et de l'apparition du variant Omicron.

C'est le ministre de la Santé, Christian Dubé, qui en a fait l'annonce mardi dernier. Une mesure qui ne semble pas déranger les principaux acteurs des RPA de notre territoire.

« Nous avons remis nos masques, il y a quelques mois déjà, que tous les résidants et le personnel du Manoir portent dans les aires communes. Les visiteurs doivent changer leur masque pour des masques chirurgicaux à l'entrée », explique Lynne Gannon, une résidante du Manoir Saint-Bruno.

Jean-Guy Renaud, aussi un résidant du Manoir, rappelle qu'ils doivent tous descendre à la salle à manger avec le masque. « Cette consigne date de plusieurs mois. Ce ne sera pas une nouveauté pour les usagers et le personnel. L'ambiance est plutôt bonne, bien que porter le masque soit difficile pour certains; on peine à se reconnaître! Personnellement, j'aimerais que le masque soit transparent pour voir à qui l'on s'adresse. Quand je descends au rez-de-chaussée [...], l'atmosphère est plutôt bonne, même si la distanciation est de mise. »

Le constat est semblable du côté des Villas d'aujourd'hui, à Saint-Basile-le-Grand, où le port du masque est redevenu obligatoire depuis septembre. « Donc, il n'y a pas de changement, affirme la responsable du service à la clientèle de la maison de retraite Villas d'aujourd'hui, Marie-France Marchand. Nos résidants prévoyaient déjà se regrouper en petits groupes pour les Fêtes. Notre salle de réception, qui est habituellement très achalandée durant la période des Fêtes, n'avait aucune réservation cette année encore. Les gens sont résilients et se sentent en sécurité avec la troisième dose. »

« Toutes ces précautions sont sans doute la raison pourquoi le Manoir n'a pas eu d'éclosion. » - Lynne Gannon

SOULIGNER NOËL

Le dîner traditionnel des Villas d'aujourd'hui a été célébré vendredi dernier. Pour l'occasion, un chanteur était de passage pour interpréter un répertoire de chansons classiques de Noël. « Nous n'avons pu malheureusement inviter les familles à notre buffet et à l'après-midi dansant. Les résidants ont tout de même beaucoup apprécié », commente Marie-France Marchand.

Pour sa part, Mme Gannon confie que les résidants du Manoir Saint-Bruno ont célébré Noël jeudi dernier dans le cadre d'un souper musical. Pour tous, le masque était obligatoire aussitôt le repas complété. « Toutes ces précautions sont sans doute la raison pourquoi le Manoir n'a pas eu d'éclosion », insiste-t-elle.



La Montarvilloise Lynne Gannon. (Photo : archives)

Lynne Gannon dit qu'elle ne prendrait pas de risque face au variant Omicron « qui fait des ravages à une vitesse folle à travers le monde ».



Éclosion de COVID-19 au Collège Trinité

Plus de 100 cas

Après avoir recensé 6 cas de COVID-19 parmi ses élèves le 10 décembre dernier, le Collège Trinité a vu le nombre de cas passer à 112 en date du 15 décembre.

Un texte de Gabriel Provost
gprovost@versants.com



Le Collège Trinité demeurait uniquement ouvert aux services administratifs. (Photo : Gabriel Provost)

Vis-à-vis la présence de cas en ses murs et la possibilité d'une augmentation de ceux-ci, la direction de l'école a pris la décision de donner les cours à distance à compter du lundi 13 décembre. La directrice générale du Collège, Josée Beaulieu, indique que le virus a commencé à se propager chez les élèves de la quatrième secondaire avant de se rendre aux autres niveaux.

« Nous avons pris la décision de tenir les cours à distance étant donné le taux d'absentéisme qui augmentait par mesure préventive des parents », indique Mme Beaulieu. « Nous comprenions que les parents soient inquiets et nous avons décidé de donner tous les cours à distance, ce qui permet notamment de préserver les célébrations de Noël, qui n'ont pas vraiment eu lieu depuis deux ans. »

Les jeunes ont donc pu se rendre au Collège pour y récupérer leurs effets scolaires, le 13 décembre, avant de repartir à la maison jusqu'à nouvel ordre. Selon les normes mises en place par la Direction de santé publique, ces mesures de fermeture de l'école n'étaient pas obligatoires.

La directrice ajoute que les parents d'élèves sont peu nombreux à avoir mentionné que leurs jeunes avaient des symptômes du virus et que la vaste majorité des étudiants du Collège sont doublement vaccinés.

« Nous n'avons pas de cas rapportés de jeunes qui seraient alités. Et même si les cours se tiennent virtuellement, nous avons un taux d'absentéisme qui est similaire à ce que nous avons en présentiel », dit la directrice générale.

Le nombre de cas déclarés par jour au sein des élèves de cette école privée serait en baisse, selon les résultats des tests passés au cours de la semaine du 12 au 17 décembre. Au total, ce sont 865 élèves qui fréquentent l'établissement, ce qui fait en sorte qu'environ 13 % de la population étudiante aurait contracté le virus.

112

C'est le nombre de cas de COVID-19 qui avaient été déclarés en date du 15 décembre dernier au Collège Trinité

ORDINATEURS OBLIGATOIRES

Si le Collège peut transférer les cours en mode virtuel sans que cela ne soit une solution difficile à gérer pour la direction, c'est notamment parce que les élèves doivent avoir un ordinateur portable pour le fréquenter. Cette règle interne a été mise en place dès 2014, ce qui a mené tous les étudiants à avoir un ordinateur dès 2018.

À savoir si les cours risquent d'être maintenus à distance après la période des Fêtes, Mme Beaulieu indique ne pas avoir d'opinion pour le moment. « On va suivre ce que dira la Direction de santé publique et on prendra des décisions en temps et lieu sur le sujet. » Elle ajoute cependant que le désir de la direction est de faire en sorte que les jeunes puissent avoir autant de cours en présentiel que possible. « C'est sûr que, l'idéal, c'est tous les élèves en présentiel. »

Les mesures annoncées par Québec, lors du point de presse du 16 décembre dernier, ont donc prolongé les cours en ligne par défaut, repoussant la date de rentrée des vacances en présentiel au moins jusqu'au 10 janvier.

JEUNES EN MONTÉRÉGIE

Au total, parmi les cas actifs de COVID-19 déclarés en Montérégie en date du 13 décembre, les 10 à 19 ans représentaient 462 infections sur un total de 2066, soit une proportion d'environ 22 %. Dans cette tranche d'âge, le sous-groupe des 12 à 17 ans était, pour sa part, vacciné à 84,5 % en moyenne dans la région.

Question aux lecteurs

Croyez-vous que l'école devrait se tenir à distance en raison des cas en hausse au Québec?
versants.com

LES VERSANTS DU MONT-BRUNO

Les Versants du Mont-Bruno inc.
1488, rue Montarville J3V 3T5
450 441-5300 www.versants.com

Éditeur
Philippe Clair
pclair@versants.com

Adjointe administrative
Michèle Caya
mcaya@versants.com

Directeur de l'information
Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

Journalistes
Frank Jr Rodi
frodi@versants.com
Chloé-Anne Touma
(Initiative de journalisme local)
Gabriel Provost
gprovost@versants.com
Jean-Christophe Noël

Réviseur - Correcteur
Charles DuBois

Coordonnatrice ventes et solutions médias
Carole Bouvier
ventes@versants.com

Ventes et solutions médias
Sylvie Croze
scroze@versants.com

Serge Cordeau
scordeau@versants.com

Infographistes
Denis Kiopini
Christine Burke
Carole Bouvier

Imprimerie
Transcontinental

Distribution
Publi-Sac

19 261 exemplaires

RÉSEAU SÉLECT | Initiative de journalisme local | Financé par le gouvernement du Canada | Canada

COVID-19

Retour du télétravail et masque en RPA

Le gouvernement du Québec a resserré les restrictions sanitaires de la province. Mardi de la semaine dernière, il recommandait seulement le retour au télétravail et le port du masque dans les RPA, alors que jeudi, il interdisait les rassemblements de plus de 10 personnes.

Un texte de Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

Cela fait un an que la première dose du vaccin pour lutter contre le virus de la COVID-19 a été administrée au Québec.

Aujourd'hui, on parle de l'urgence de la troisième dose et du retour à certains gestes barrières pour éviter la propagation fulgurante du nouveau variant Omicron. « La situation est très difficile en Ontario. Depuis aujourd'hui, nous faisons un criblage systématique de tous les cas de COVID-19 détectés pour voir s'il y a une contagion communautaire au Québec du nouveau variant », a indiqué lors d'un point presse, le 14 décembre, Christian Dubé, ministre de la Santé du Québec.

Télétravail

Mardi, le gouvernement n'avait pas changé d'avis concernant le nombre maximal de 20 convives pouvant se rassembler à partir du 23 décembre, puis il a modifié sa position le 16 décembre, faisant passer le nombre maximal d'invités à 10. Il recommandait cependant « dès aujourd'hui (mardi) », à l'ensemble des employeurs au Québec, de « favoriser le télétravail à leurs employés jusqu'à nouvel ordre. La deuxième obligation est d'étendre à toutes les résidences pour aînés (RPA) le port du masque dans les aires communes », d'affirmer le ministre de la Santé.

Un des premiers objectifs est aussi d'accélérer l'administration de la troisième dose du vaccin afin d'augmenter la protection des personnes contre le virus, « car les hospitalisations peuvent monter assez haut dans les prochaines semaines, surtout après les Fêtes ».

Tests rapides

Pour le mois de décembre, ce sont 10 millions de tests rapides qui ont été reçus dans la province et 6 millions



Le retour du télétravail a été annoncé. (Photo : archives)

d'entre eux ont été livrés dans les écoles. « On s'attend à en avoir beaucoup plus lors des prochaines semaines et, dès lundi, ils seront *disponibles* à l'ensemble de la population dans les pharmacies communautaires. Tout ce que l'on recevra sera *disponible* à l'ensemble de la population », indiquait le mardi 14 décembre Daniel Paré, directeur de la campagne de vaccination au Québec. Dès le jeudi suivant, plusieurs pharmacies de la région recevaient les premières boîtes de tests.

Chaque personne peut ainsi se procurer 5 tests gratuitement par période de 30 jours « tant que l'on a des tests *disponibles* ». Les tests doivent être utilisés si l'on a des symptômes de la COVID-19. En cas de test positif, il sera nécessaire de confirmer le résultat en faisant un test PCR plus fiable.



Stationnement dans les rues limitrophes du parc national

Terminées, les vignettes



Des véhicules stationnés sur la rue de la Bruère, avant l'implantation du projet pilote. (Photo : archives)

Après des mois de projet pilote, de consultations et de temps investi par le conseil municipal, ce sera terminé pour le projet pilote de vignettes dans les rues limitrophes du parc national.

Un texte de Gabriel Provost
gprovost@versants.com

« Ça prend une solution mitoyenne, où chacun pourra mettre de l'eau dans son vin. »
- Ludovic Grisé-Farand

L'annonce de la terminaison du projet pilote a été faite à travers l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du 14 décembre, où il est possible de lire que le point 7.9.4 vise l'« annulation du projet pilote de vignettes aux entrées secondaires du parc national du Mont-Saint-Bruno ».

À la séance même, la décision d'annuler le projet a été acceptée à l'unanimité par les membres du conseil. Pour remplacer ces vignettes, Saint-Bruno mettra de l'avant un nouveau principe d'interdiction de stationnement en alternance sur les côtés des rues limitrophes du parc national. La Ville n'a pas encore déterminé si l'alternance se fera la fin de semaine uniquement ou tous les jours.

À savoir quand cette nouvelle solution serait mise de l'avant, la Ville a indiqué que cela pourrait prendre quelques semaines mais que les Montarvillois devraient voir cette solution être implantée en janvier. Durant la séance, le maire de Saint-Bruno-de-Montarville, Ludovic Grisé-Farand, a notamment déclaré que les vignettes créaient un précédent dans la ville et qu'elles faisaient en sorte que d'autres secteurs voulaient en avoir. Les rues en bordure du lac du Village auraient fait l'objet de demandes de la part de certains citoyens. « Qui on est pour dire que ces gens-là ont plus le droit d'avoir des vignettes que telle rue? [...] Ça prend une solution mitoyenne, où chacun pourra mettre de l'eau dans son vin. »

REPRÉSENTATIONS

Malgré la fin du projet pilote, l'administration municipale a indiqué vouloir poursuivre certaines démarches de représentations. Le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) serait notamment sollicité afin de permettre aux visiteurs d'utiliser le stationnement de l'école secondaire du Mont-Bruno la fin de semaine pour s'y stationner. Le maire dit avoir approché la Sépaq pour que les entrées secondaires soient retirées de la carte officielle du site. L'organisme aurait indiqué qu'il s'agit d'une solution intéressante pour contrôler les accès.

Pour contrer le nombre élevé de personnes qui accèdent au site par les entrées secondaires afin d'éviter de payer un accès au parc, la Ville a tenté de convaincre la Sépaq de surveiller davantage les entrées secondaires. Or, cela serait difficilement faisable, en raison du fait que le personnel « est syndiqué », selon ce qu'a mentionné le maire. Ce dernier a ajouté que les employés de Saint-Bruno - qui sont également syndiqués - pourraient potentiellement effectuer cette surveillance pour le parc national.

SECTEURS PRIVILÉGIÉS

Parmi les citoyens qui approuvaient la mise en place du projet pilote, on compte notamment François Guay, qui réside sur la rue du Mont. En réaction à la fin du projet, le citoyen indique que « ce qui me frustre énormément, c'est que c'est très inégalitaire, ce qu'ils font ».

Il déplore le fait que les rues du Moulin et François P. Bruneau auront droit de conserver leur interdiction de stationner en tout temps, tandis que ce n'est pas le cas pour toutes les autres rues limitrophes. « Ils ont peur de ces gens-là et ils considèrent nos rues comme des stationnements pour le parc », dit M. Guay. Il ajoute que permettre aux citoyens de se rendre en voiture au parc n'a rien d'écologique et n'aide pas à la sécurité routière. « Avant, j'habitais plus loin, sur la rue Banting, et je venais en transport actif au parc, pas avec ma voiture. »

Une autre citoyenne du secteur abonde dans le même sens que M. Guay. « J'espère que l'interdiction sera enlevée partout et non pas juste sur notre rue. Je suis loin d'en être convaincue. Les gens plus huppés ont toujours plus de pouvoir et de poids dans les décisions prises. »

La Montarvilloise, qui est établie près du parc national du Mont-Saint-Bruno depuis une quarantaine d'années, mentionne également que « le boisé Tailhandier se dégrade, mais encore là, pas important. Je vous dirais que, pour beaucoup de gens qui se disent soucieux de l'environnement, les bottines ne suivent pas les babines ». Elle considère que le projet pilote avait permis de lui redonner un quartier tranquille, mais elle s'attend désormais à ravoir « le bruit, la circulation constante, les klaxons, les démarreurs, les cris, les portières qui claquent, les gens qui se promènent dans la rue, les jappements... »

Question aux lecteurs

Que pensez-vous de l'annulation du projet pilote de vignettes de stationnement dans les rues limitrophes du parc national?
versants.com

Réserve de terrains au centre-ville de Saint-Bruno

Les citoyens décideront

Saint-Bruno met des terrains en réserve au cœur de la ville afin de les préserver de futurs développements immobiliers à forte densité.

Un texte de Gabriel Provost
gprovost@versants.com

La décision, prise lors de la séance du conseil municipal du 14 décembre dernier, pourrait notamment permettre qu'un terrain soit réservé pour procéder à l'agrandissement de la place du Village. Le maire de Saint-Bruno, Ludovic Grisé-Farand, a indiqué que la Ville « prend les mesures aujourd'hui pour préserver son cachet et son centre-ville villageois et pour garder son centre-ville à échelle humaine ».

Outre la place du Village, le projet de la Société d'habitation Le Paillasson devrait faire partie de ceux qui auront un terrain réservé pour leur réalisation. M. Grisé-Farand a déclaré que « ce sont les citoyens qui décideront du développement de Saint-Bruno et non les promoteurs », propos qui ont été suivis d'applaudissements du public présent à l'assemblée municipale.

Au total, ce sont cinq lots qui seront placés dans cette réserve foncière. Ils sont tous voisins et se situent entre le chemin de la Rabastalière Ouest, la rue de Montarville et la place de l'Hôtel-de-Ville.

Pour permettre d'implanter un nouvel usage sur ces terrains, la Ville pourrait choisir d'en exproprier les propriétaires. Cela ne se fera toutefois que s'il n'y a pas d'entente préalable entre Saint-Bruno et un propriétaire.

> *« Ce sont les citoyens qui décideront du développement de Saint-Bruno et non les promoteurs. »*
> *- Ludovic Grisé-Farand*



Le secteur délimité en blanc (voir carte) sera la réserve foncière de Saint-Bruno. (Photo : capture d'écran)

DÉVELOPPEMENT EN DENSITÉ

Dans les dix dernières années, ce secteur a notamment vu se réaliser la construction de complexes comptant plusieurs centaines de logements. Le Jazz St-Bruno, avec ses 266 appartements, est d'ailleurs le dernier à y avoir vu le jour.

Avec le plan d'urbanisme en place dans cette partie de la ville, Saint-Bruno donnait l'occasion aux propriétaires de terrains d'utiliser les espaces pour y réaliser d'autres projets du genre. « On l'a échappé belle parce que, dans le plan d'urbanisme, il y aurait eu la possibilité d'avoir des immeubles avec forte densité dans ce secteur-là », dit M. Grisé-Farand.

L' ÉVÉNEMENT
MAÎTRISEZ L'HIVER
de Honda

Voici la gamme de produits Honda conçus pour l'hiver

Des souffleuses à neige à une ou deux phases à notre vaste gamme de génératrices, les produits mécaniques Honda peuvent affronter pratiquement tout ce que l'hiver vous réserve.

Visitez powerequipment.honda.ca pour trouver le détaillant de Produits Mécaniques Honda le plus près de chez vous et connaître les prix et les caractéristiques de nos produits.



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 200 $

HSS1332CTD **PDSF 5 124 $** FRAIS DE TRANSPORT ET DE PRÉPARATION INCLUS

Espace Énergie
(Batteries Expert St-Basile-le-Grand)
167, boul. Sir-Wilfrid-laurier
St-Basile-le-Grand,
Québec, J3N 1A9
Tél. : 514 507-7453
info@espaceenergie.ca
www.espaceenergie.ca

Visitez-nous aujourd'hui pour plus de détails sur notre gamme de produits Honda conçus pour l'hiver.

Honda Outdoors @HondaOutdoors

Les Offres s'appliquent aux contrats de vente au détail admissibles, pour un temps limité et jusqu'à épuisement des stocks. Le montant "Épargnez 200 $" indiqué est basé sur le modèle HSS1332CTD. La souffl euse à neige HSS1332CTD illustrée à un PDSF de 5 124 $. Les prix indiqués comprennent les frais de transport et de préparation, mais ne comprennent pas les taxes de vente et sont applicables seulement au Québec. Les montants "Épargnez " indiqués sont déduits du prix de détail suggéré par le fabricant avant les taxes. Pour une sécurité et un rendement optimaux, veuillez lire attentivement votre manuel d'utilisation avant d'utiliser votre produit mécanique Honda. Les caractéristiques techniques peuvent être modifi ées sans préavis. Les modèles ou les couleurs peuvent diff érer légèrement de leur illustration. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Sauf erreur ou omission. Visitez votre détaillant Produits Mécaniques Honda ou honda.ca pour obtenir tous les détails. Les Off res sont en vigueur du 1er octobre 2021 au 31 décembre 2021.

HONDA
honda.ca

1221010263-221221

Prévisions budgétaires 2022 à Saint-Basile-le-Grand

Une hausse de 4,56 %

Les propriétaires grandbasilois verront leur avis d'imposition résidentielle augmenter en moyenne de 4,56 % en 2022, soit une hausse de 151,68 $. Le budget, de l'ordre de 29 225 227 $, a été adopté jeudi dernier en séance extraordinaire.

Un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

« Ce n'est pas de gaieté de cœur que le conseil municipal a dû prendre cette décision. Toutefois, considérant la hausse de l'IPC et des obligations financières de la Ville, nous n'avions d'autre choix que de procéder à une augmentation du compte de taxes. Certes, 4,56 % d'augmentation est élevé, mais rappelons que la fiscalité de Saint-Basile est basée à 80 % sur la richesse foncière », explique l'élue du district 4 et responsable du dossier des finances, Kim Méthot.

Dans un communiqué, la Municipalité explique que cette augmentation a été établie selon divers facteurs, entre autres la priorité donnée aux investissements majeurs en infrastructures et leur financement, la croissance du rôle d'évaluation et l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de la grande région de Montréal, qui est de 5,1 % au 31 octobre 2021.

RÔLE D'ÉVALUATION

Le plus récent rôle d'évaluation foncière pour 2022 à 2024 a été rendu public et entrera en vigueur le 1er janvier 2022. Par rapport au rôle d'évaluation 2019-2020-2021, l'ensemble des valeurs foncières (terrain et bâtiment) du territoire de Saint-Basile a progressé en moyenne de 15,08 %. Pour les immeubles résidentiels, la valeur moyenne d'une résidence unifamiliale, établie en 2019 à 330 000 $ est passée à 385 300 $. Ce qui représente une variation de 55 300 $, une hausse de 16,76 %. « Saint-Basile est très dépendante du résidentiel, rappelle en assemblée le directeur des finances et trésorier de la Municipalité, Vincent Bélanger-Marceau. Si l'on met les immeubles résiduels et les six logements et plus ensemble, on est à plus de 90 % de la valeur uniformisée. C'est important d'avoir ça en tête pour la suite du budget; Saint-Basile est dépendante de toujours les mêmes personnes. »

Ainsi, puisque le rôle d'évaluation a été pris en compte, un exercice a été effectué afin de ramener le taux de taxation à un niveau inférieur pour trouver le point 0. « Les calculs qui ont été faits pour ajuster les taux de taxation sont très complexes et incluent notamment la variation des évaluations par catégorie d'immeuble et d'autres facteurs. L'important, c'est de bien comprendre l'esprit derrière ces calculs. Nous voulons que le fardeau fiscal soit équitablement réparti entre les propriétaires de tous types d'immeubles de Saint-Basile. Toutes les catégories d'immeubles observeront en moyenne la même augmentation de leur compte de taxes, autour de 4,56 %, par rapport à 2021 », clarifie au journal M. Bélanger-Marceau.



Le conseil municipal de Saint-Basile présentait les prévisions budgétaires 2022 en assemblée extraordinaire. (Photo : Frank Jr Rodi)

> *« Ce n'est pas de gaieté de cœur que le conseil municipal a dû prendre cette décision. »*
> *- Kim Méthot*

LES REVENUS ET LES DÉPENSES

Les revenus estimés par la Ville seront en hausse de 5,27 % (1,5 M$) en 2022. Ceux-ci s'expliquent entre autres par un surplus de 1 091 901 $ en taxes, ainsi qu'une hausse de 185 500 $ (+ 11,7 %) en imposition de droits. En ce qui concerne les dépenses, la Municipalité prévoit une hausse de 1 083 639 $ (+ 4,34 %), attribuable notamment à des augmentations de 369 449 $ (+ 8 %) consacrées au transport et de 312 882 $ (+ 7 %) aux loisirs et à la culture.

Le compte de taxes sera envoyé aux citoyens en début février 2022. Un premier versement est prévu le 11 mars.





Démolition refusée aux 91-93, Rabastalière

La saga se poursuit en cour

Pas de démolition pour bâtir des logements abordables aux 91-93, Rabastalière : le promoteur poursuit la Ville.

Un texte de Gabriel Provost
gprovost@versants.com

La saga continue à ces deux adresses de Saint-Bruno, qui ont défrayé la manchette à plusieurs reprises dans les derniers mois.

C'est que le promoteur propriétaire des résidences, Brendan O'Dowd, avait prévu de bâtir un immeuble de 19 logements abordables sur ses terrains. À son avis, ces logements étaient essentiels pour Saint-Bruno, qui en manque présentement. Or, pour les construire, le comité de démolition de Saint-Bruno devait d'abord fournir des permis de démolir, lesquels n'ont pas été attribués pour ce projet.



Les résidences resteront en place pour l'instant au 91 et au 93, Rabastalière. (Photo : Gabriel Provost)

FRUSTRÉ ET DÉÇU

M. O'Dowd trouve la décision du refus « décevante et frustrante. Nous avons toujours démontré la volonté de trouver des solutions et d'adapter le projet, mais nous étions pris avec quelqu'un qui s'est donné la mission de le bloquer ».

À la suite du premier refus, le promoteur avait redessiné son modèle, ajoutant notamment des mesures plus écologiques, et tenté de le faire accepter. Lors d'une deuxième présentation au comité de démolition, le projet a été refusé à nouveau, poussant M. O'Dowd à en appeler de la décision devant le conseil municipal.

Le conseil municipal montarvillois a tranché, lors de sa séance du 14 décembre dernier, contre l'octroi du permis de démolition. Le maire, Ludovic Grisé-Farand, a déclaré ne pas pouvoir commenter le dossier, qui est désormais judiciarisé.

19

C'est le nombre de logements qui sont prévus au projet EVO de Brendan O'Dowd

RÉSIDENCE SAUVÉE

La nouvelle du refus par la Ville est accueillie positivement par le conjoint de la locataire du 91, Rabastalière, Antoine Morin. Il est cependant déçu que le dossier soit judiciarisé. Dans une démarche de sensibilisation, M. Morin a notamment fait circuler une pétition dans la population de Saint-Bruno afin de contrer le projet du promoteur. Ladite pétition avait recueilli 1063 signatures en date du 23 novembre dernier.

Selon M. Morin, l'implantation du projet pour remplacer les deux résidences viendrait nuire au caractère villageois du chemin de la Rabastalière. Il ferait également en sorte de réduire la quantité d'arbres présents dans la municipalité à cause de coupes nécessaires pour construire le nouvel immeuble, arbres pour la plupart matures.

L'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) et la Fédération Histoire Québec (FHQ) ont également appuyé la démarche d'Antoine Morin. Les deux organisations patrimoniales considèrent que détruire le 91, Rabastalière, « une maison de 70 ans de bonne qualité architecturale, en excellent état, représente une perte pour le milieu ».



Pas de remboursement à la Ville de Vincent Fortier et Joël Boucher

Entente à l'amiable

Le conseil municipal de Saint-Bruno a décidé, lors de sa dernière séance, de trouver un terrain d'entente avec Vincent Fortier et Joël Boucher. Les deux conseillers n'avaient pas siégé plus de 90 jours en séance du conseil municipal avant les élections municipales de novembre 2021. La Ville leur demandait de rembourser une partie de leur revenu de conseiller, poste qu'ils n'occupaient plus.

Un texte de Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

Vincent Fortier et Joël Boucher, en arrêt maladie lors de leur précédent mandat de conseiller municipal, ont perdu leur fonction d'élu pour ne pas avoir siégé plus de 90 jours en séance du conseil municipal.

C'était au nouveau conseil municipal, élu le 7 novembre 2021, de réclamer ou pas aux élus de rembourser leur rémunération et les allocations de dépenses que la Ville leur avait octroyées. En effet, la Commission municipale du Québec (CMQ) avait jugé, le 28 octobre, que leur absence prolongée aux séances du conseil leur faisait perdre leur statut d'élu.

Le conseil municipal a finalement décidé, sous plusieurs conditions, que les parties ne se devaient plus rien.

« La Ville renonce à réclamer la rémunération et l'allocation de dépenses versées à M. Fortier depuis le 19 mai 2021, incluant toute cotisation de la Ville au régime de retraite des élus municipaux », peut-on lire dans la résolution, à condition que M. Fortier renonce à faire appel de la décision de la CMQ, qu'il renonce également « à réclamer la rémunération et l'allocation de dépenses auxquelles il prétend avoir droit pour la période du 29 octobre jusqu'au 14 novembre ». M. Fortier renonce également à poursuivre la greffière, sur laquelle il porte la faute.

Contacté par le journal, M. Fortier s'est dit satisfait de la décision du conseil. « J'ai finalement décidé de ne pas faire de recours en révision judiciaire auprès le la Cour supérieure du Québec. Je vais plutôt chercher à sensibiliser la ministre des Affaires municipales à faire un changement législatif pour éviter qu'une situation similaire se produise ailleurs au Québec. »

Pendant cinq mois, du 18 mai au 16 octobre 2021, M. Fortier a reçu une rémunération de conseiller alors qu'il n'en n'avait plus le titre. Pour M. Boucher, cette absence rémunérée était du 19 janvier au 16 octobre, soit pendant près de huit mois.

Pour M. Boucher, la Ville renonce également à réclamer « la rémunération et l'allocation de dépenses versées depuis le 20 janvier 2021, incluant toute cotisation de la Ville au régime de retraite des élus municipaux ». De la même manière que pour M. Fortier, M. Boucher renonce à faire appel de la décision de la CMQ. Il renonce aussi à réclamer « la rémunération et l'allocation de dépenses auxquelles il prétend ».

« Avec l'ablation de la prostate et un billet du médecin qui était échelonné sur six mois, il va sans dire qu'une pénalité aurait été étonnante, pour ne pas dire impossible. En terminant, je tiens à saluer la compréhension du nouveau conseil et, plus particulièrement, notre maire et la direction générale pour leur clémence remplie de bienveillance », a indiqué au journal M. Boucher.



Le conseil municipal lors de son assermentation après les élections du 7 novembre. (Photo : archives)

SUR DÉCISION MÉDICALE

Rappelons que M. Fortier, membre du parti Ensemble Saint-Bruno, a été réélu le 7 novembre comme conseiller du district 2. Ce dernier ne siège plus au sein des séances du conseil municipal depuis mars 2021 pour des raisons médicales. M. Fortier a été victime d'une commotion cérébrale après une chute en ski. Après sa réélection en novembre, M. Fortier a siégé à la première séance du conseil municipal, où il a participé aux débats. Depuis, il n'aura siégé à aucune autre séance du conseil en 2021, la dernière de l'année s'étant déroulée le 14 décembre.

Joël Boucher, conseiller indépendant du district 8 au moment de son absence en séance du conseil municipal (ce dernier ne s'est pas présenté à sa réélection), a reçu, quant à lui, une rémunération et une allocation de dépenses du 19 janvier 2021 au 16 octobre 2021, alors qu'il n'était plus considéré comme un élu de la Ville pour avoir lui aussi été absent pendant plus de 90 jours aux séances du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville. Comme M. Fortier, M. Boucher avait été absent pour des raisons de santé. Il était opéré pour un cancer de la prostate et n'avait pas participé aux assemblées mensuelles pendant plus de trois mois avant d'y assister en juin.

DÉMISSION DE LA GREFFIÈRE

La fin de mandat avant l'échéance de celui-ci, pour les deux conseillers, n'aurait pas eu lieu si le conseil municipal avait pu adopter une résolution lors de la séance du 18 mai 2021, pour accorder un délai de grâce aux deux élus. Ce qu'il n'a pas fait, pensant, selon la greffière du moment, Lucie Tousignant, qu'un billet du médecin suffirait aux deux élus pour rester en congé maladie plus de 90 jours.

M. Fortier et M. Boucher nous avaient déjà dit, d'une même voix, que la question avait été posée à la greffière de la Ville et que cette dernière leur avait garanti qu'aucune démarche n'était nécessaire, pour justifier de leur état de santé, autre qu'un billet du médecin pour s'absenter plus de 90 jours.

En juillet, le journal apprenait que la directrice du greffe et du contentieux de la Ville était, depuis peu, en arrêt de travail pour une période de deux mois.

« Mme Tousignant a démissionné et cela s'est fait d'un commun accord », a indiqué, sans en dire plus, le maire de Saint-Bruno, Ludovic Grisé-Farand, au journal le lendemain du conseil municipal du 14 décembre. Depuis, Sarah Giguère est officiellement la greffière de Saint-Bruno-de-Montarville.



En cas d'alerte



En cas d'alerte, une inondation par exemple, les villes peuvent joindre leurs citoyens. (Photo : archives)

Savez-vous que votre Municipalité peut vous contacter en cas d'alerte ou de situation d'urgence? À condition de s'inscrire.

Un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

À Saint-Bruno, des milliers de citoyens sont inscrits à l'automate d'appel Comalerte. La Municipalité dispose de ce système d'alertes afin de joindre ses citoyens en cas d'urgence ou lors de situations importantes telles une évacuation, un avis d'ébullition ou une fermeture de rue en raison de travaux.

Ce système permet de contacter les Montarvillois, autant en français qu'en anglais, par divers moyens : téléphone, courriel, texto. « Ils peuvent les combiner et recevoir un texto en même temps qu'un appel », affirme la directrice des communications à la Ville de Saint-Bruno, Suzanne Le Blanc. Ils sont 12 000 à être inscrits pour recevoir un appel téléphonique automatisé en cas d'urgence. Le coût annuel pour la ligne Comalerte est de 4538 $ avant les taxes.

SAINT-BASILE-LE-GRAND

Saint-Basile propose aussi un tel système d'appels automatisés (SOMUM) utilisé, par exemple, en cas d'avis d'ébullition. Ce fut le cas il y a deux semaines, pour quelques adresses du territoire. La Ville prévoit un contrat de 10 300 $ par année pour ce système. Plus de 8910 profils sont enregistrés dans SOMUM.

Les abonnés reçoivent par courriel les nouvelles, publiées au cours de la journée, correspondant aux sujets d'intérêt qu'ils ont sélectionnés parmi 12 catégories, dont mesures d'urgence et situations prioritaires. Celles-ci sont envoyées en temps réel par courriel, par messagerie texte ou par téléphone. « Ce système permet de joindre la population rapidement en cas d'inondation, d'un déraillement de train ou toute autre situation de force majeure. La plus courante demeure l'avis d'ébullition », répond le maire, Yves Lessard. Les Grandbasilois sont invités à envoyer leurs coordonnées à communications@villesblg.ca pour qu'elles soient ajoutées au système.

Saint-Bruno recommande à ses citoyens de s'inscrire à l'application Voilà. Saint-Basile propose d'adhérer aux alertes bciti. « C'est une autre façon de recevoir des avis », précise M. Lessard.

En cas de situation d'urgence, les villes utilisent d'autres solutions afin d'informer la population le plus rapidement possible, notamment les panneaux électroniques et les marquises aux entrées de la municipalité.

SAINTE-JULIE

Les Julievillois sont invités à s'inscrire à Mon Sainte-Julie afin de rester à l'affût des urgences, alertes et avis importants. Il est possible de recevoir les notifications par courriel ou message texte.

La Ville de Sainte-Julie n'a pas répondu à nos questions.





Ville de Sainte-Julie

Budget 2022



Un budget pour améliorer la qualité de vie des citoyens

« Afin de respecter la capacité de paiement des citoyens, nous sommes heureux d'annoncer que nous procéderons à un gel du compte de taxes de la maison unifamiliale moyenne en 2022 ».

Mario Lemay, maire

Des investissements de plus de 16 M $ pour améliorer nos services et nos infrastructures

SAINTE-JULIE

Tous les détails au ville.sainte-julie.qc.ca

1221011250-221221

Programme triennal en immobilisations 2022-2024

Les projets de Saint-Basile



Le parc des Cheminots serait l'endroit ciblé pour un projet pilote de parc canin. (Photo : archives)

La Ville de Saint-Basile a présenté son Programme triennal en immobilisations (PTI) jeudi dernier. Le PTI 2022-2024, d'un montant de 49 957 000 $, a été adopté en assemblée extraordinaire.

Un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Au cours de cette période, la Municipalité prévoit obtenir des subventions de l'ordre de 12 867 772 $.

Pour 2022 uniquement, le PTI permettra la réalisation de différents projets pour un total de 12 592 000 $, dont plus de 1,5 M$ en subventions. Une majeure partie sera consacrée à la réfection des infrastructures. Rappelons que la Ville s'est dotée d'un Plan d'intervention en infrastructures en 2018.

300 000 $

C'est la somme pour l'achat de cinq panneaux à messages variables.

Dans son PTI, Saint-Basile prévoit notamment, en 2022, la réfection des rues Lafrance Est et Curé-Marsan pour 4,2 M$, la réfection de surface de la rue Bella-Vista, entre Principale et des Hirondelles, incluant un passage piétonnier et autres travaux connexes, pour 3 M$, ainsi que l'aménagement d'une piste multifonctionnelle sur la rue de la Chanterelle pour 400 000 $.

Le programme de resurfaçage palliatif, incluant des interventions sur les rues Prévert, Richard, Brosseau et Blais est aussi au menu pour 2022. Un montant de 250 000 $ y est consacré.

D'autres projets sont dans les cartons pour l'année à venir, tels le Plan de gestion des débordements (400 000 $), l'acquisition de cinq panneaux à messages variables (300 000 $), l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'aréna Jean-Rougeau (15 000 $), le remplacement du quai au parc Prudent-Robert (65 000 $) ainsi que la sécurisation des aires de jeu non conformes dans certains parcs (260 000 $).

DEUX PROJETS

Le PTI indique aussi que 2022 sera l'année du parc à chiens et de la Maison de la culture. En effet, un parc à chiens de proximité – un projet pilote annoncé au parc des Cheminots (le parc qui, en 2018, avait été ciblé pour le circuit de voitures téléguidées et qui avait été contesté par la population du quartier) – serait à l'essai pour 150 000 $. Rappelons qu'il s'agissait d'un enjeu de campagne électorale. Cependant, le parc à chiens qui figurait au PTI de l'année dernière s'affichait à 70 000 $. Quant à la Maison de la culture (l'ancien bar Le Huard, que la Ville a acquis en 2020 pour 900 000 $), des travaux sont planifiés pour l'hiver 2022-20223. Son ouverture aurait lieu en juin 2023.

Notons que l'aménagement d'une patinoire extérieure quatre saisons (avec conduit réfrigéré) au parc du Ruisseau, au sein du précédent PTI, a disparu du PTI actuel. Le projet était évalué à 600 000 $.

Enfin, 2023 sera aussi une année de travaux d'infrastructures. La réfection de la rue des Saules et d'une partie de la rue des Cèdres et de la rue du Parc (entre Saint-Louis et des Saules), incluant le stationnement du parc de la Seigneurie, est planifiée à 7 M$. La reconstruction de la rue Principale entre Bella-Vista et montée Robert, pour 3 M$, est aussi dans les cartons. Mentionnons la mise à niveau de la bibliothèque (760 000 $), la reconstruction du belvédère et l'aménagement d'une aire de contemplation au parc de Montpellier (100 000 $) ainsi qu'un montant de 500 000 $ réservé pour le parc multigénérationnel du projet Saint-Basile-sur-le-Parc. Un autre demi-million est prévu pour ce projet de parc en 2024.

Question aux lecteurs

Que pensez-vous de ce Programme triennal en immobilisations?
versants.com

On a tous de bonnes questions sur le vaccin

Est-ce que le vaccin contre la COVID-19 est le même pour les enfants et les adultes ?



Le vaccin utilisé pour les enfants de moins de 12 ans contient une plus petite quantité d'ARN messager, car le système immunitaire des enfants répond mieux que celui des adultes. Et bien que la dose soit plus petite, le vaccin est tout aussi efficace que chez les adultes.

Obtenez toutes les réponses à vos questions sur le vaccin à

Québec.ca/vaccinJEUNE

Le vaccin, un moyen de nous protéger.

Votre gouvernement

Québec

1221010239-151221

École De Montarville

Nouvelles classes à venir

Des locaux modulaires temporaires seront construits à l'école De Montarville, de Saint-Bruno, pour pallier le manque de locaux.

Un texte de Gabriel Provost
gprovost@versants.com

En tout, ce sont six nouvelles classes qui verront le jour et qui se trouveront dans des unités modulaires sur deux étages, au cœur de la cour de l'école. L'immeuble de locaux sera installé près du gymnase de l'école primaire.

PLUS DE 3,6 MILLIONS

Selon la porte-parole du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP), Maryse St-Arnaud, les classes seront ajoutées afin de pallier le manque d'espace que subit l'établissement scolaire. « L'école De Montarville utilise actuellement 27 locaux sur une capacité d'accueil de 23. Cette école n'a pas de locaux pour le service de garde ni de locaux spécialisés (ex. : laboratoire informatique, anglais, orthopédagogie, etc.) Ils y sont très à l'étroit », dit-elle.

Si le CSSP choisit d'y aller avec la construction de locaux modulaires temporaires plutôt que de procéder à des travaux d'agrandissement, c'est entre autres à cause des coûts élevés qui sont rattachés à la construction de nouvelles sections d'école. Uniquement en travaux de rénovation, Mme St-Arnaud mentionne au journal que ce sont 2 607 446 $ qui devraient être investis pour renouveler l'établissement.

À l'école Albert-Schweitzer, le CSSP a notamment demandé au gouvernement du Québec de procéder à une reconstruction de l'école et à un agrandissement pour obtenir six classes de plus. Somme nécessaire pour réaliser ce projet : un investissement de 35,7 M$. Le Centre a d'ailleurs évalué que reconstruire serait moins coûteux que rénover l'ensemble.

Le permis de construction ayant été attribué le 14 décembre par la Municipalité, le CSSP estime que les travaux devraient être terminés d'ici l'automne 2022.

GRANDS PROJETS

Au total, le plan des grands projets pour les écoles regroupées sous le CSS des Patriotes évalue que Saint-Basile-le-Grand et Saint-Bruno-de-Montarville seront en déficit de 22 classes d'ici 2024-2025. Avec les ajouts de locaux modulaires, le déficit serait donc toujours de 10 pour le moment.



Les six classes modulaires devraient être prêtes d'ici l'automne 2022 à l'école De Montarville. (Photo : Gabriel Provost)

6

C'est le nombre de nouvelles classes qui seront ajoutées à l'école De Montarville.

Parmi ses grands projets, le Centre a fait une demande en octobre 2021 - la troisième du même type en trois ans - pour obtenir une école primaire supplémentaire à Saint-Bruno. Celle-ci compterait 8 locaux du préscolaire et 24 locaux pour le primaire. Pour le moment, cet ajout n'a pas été accepté par le gouvernement du Québec. L'investissement requis uniquement pour cette école serait de 41,5 millions de dollars.

Opération vaccination COVID-19

JE CONTRIBUE !



Venez prêter main-forte à l'opération vaccination contre la COVID-19

Informez-vous et soumettez votre candidature sur jecontribuecovid19.gouv.qc.ca

Votre gouvernement

Québec

1221010267-221221



1221010227-221221

Voeux

Il neige sur la ville; les flocons vrillent et tourbillonnent en une farandole dans la nuit hivernale. Dans la tempête qui s'élève s'insinue en nos coeurs un esprit nouveau comme une magie qui prend forme et qui nous rappelle les moments nostalgiques de nos enfances.

On a soudain le sentiment de revenir à la maison d'autrefois, même si l'on y est qu'en souvenir. On pénètre, à pas feutrés, dans ce petit recoin de notre coeur où on aime se retrouver chaque année. On cherche à goûter au réconfort qui l'habitait pour apaiser nos âmes disloquées, parfois torturées, parfois délaissées. On cherche à travers les traditions cette chaleur humaine qui nous rassemblait.

L'Équipe de **RE MAX ACTIF**
vous souhaite tout ce qui est beau en ce Noël:
l'amour de la famille, la chaleur des amitiés, l'excitation des festivités.
Que l'esprit de Noël règne en vos coeurs
tout au long de l'année nouvelle et que 2022
vous apporte santé, sérénité, bonheur, prospérité et la réalisation
de vos rêves les plus chers.

RE/MAX
REMAX ACTIF INC.

AGENCE IMMOBILIÈRE. FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME **WWW.REMAXACTIF.COM**

1592, rue Montarville, Saint-Bruno **450 653-6000**

Visitez toutes nos propriétés sur facebook/remaxactif

1221010227-221221

nous sommes RE/MAX

ON S'OCCUPE DE TOUT!


Banks Jennifer
ctr. imm. rés.


Bayette-Harvey Kérian
ctr. imm.


Beaugrand
Marc-Antoine,
ctr. imm. agréé DA


Bédard
Alexia-Katrina,
ctr. imm. rés.


Bénard Jocelyne,
ctr. imm. agréé


Beaumier Julien
ctr. imm. rés.


Bienvenu François ,
ctr. imm.
François Bienvenu Immobilier Inc.


Boisvert Véronique,
ctr. imm.


Bourdeau Lyne,
ctr. imm.


Bracken Sonia,
ctr. imm.


Champagne Andrée,
ctr. imm.


Cloutier Pierre-Yves,
ctr. imm. rés.


Constantineau Carl,
ctr. imm.


Delisle Daniel,
ctr. imm.


Desjean Éric,
ctr. imm.


Doré Alexandre,
ctr. imm. rés.


Dugrenier René,
ctr.imm.rés.


Fontaine Luc,
ctr. imm.
Luc Fontaine Inc.


Fournier Anton,
ctr. imm.


Fréchette Chantal,
ctr. imm. agréé DA


Gérard Patrick,
ctr. imm.


Huart Claude,
ctr. imm.


Jean Alain,
ctr. imm. agréé DA


Jubinville Sarah,
ctr. imm. rés.


Juin Jean Harold,
ctr. imm. agréé DA


Leduc François,
ctr. imm.


Legault Nathalie,
ctr. imm. agréé DA


Léonard Liliane,
ctr. imm. agréé DA


Longpré Benoit,
ctr. imm.


Marchand Aline,
ctr. imm. rés.


Massie Michel
ctr. imm. agréé DA


Maltais-Bourget
Elizabeth,
ctr. imm. rés.


Mathieu Hélène,
ctr. imm.


Ménard Carole,
ctr. imm.


Nuckle Sylvie,
ctr. imm. rés.


Ponce Claudia,
ctr. imm.


Rybicka Edyta,
ctr. imm. rés.


Ahmed Salhi,
ctr. imm. rés.


Schraenen Éric,
ctr. imm.


Stillo Lara,
ctr. imm. rés.


St-Pierre Michel,
ctr. imm.


Tousignant-Maurice
Audrey,
ctr. imm. rés.

RE/MAX
REMAX ACTIF INC.


Beaugrand Micheline,
ctr. imm. agréé DA
Directrice d'agence

L'IMMOBILIER, un cran plus haut !



Merci de votre
CONFIANCE tout
au long de l'année!
Joyeuses Fêtes à Tous!
Santé - Joie - Amour - Paix

Jocelyne Bénard
courtier immobilier agréé
514 943-1708



VENDU - SOLD



Anton Fournier, ctr.
514 795-7555

Un autre client satisfait: 2518 Dollard.
Veuillez m'appeler pour la vente ou l'achat de votre propriété. Au plaisir de vous servir!



Joyeuses Fêtes

Claudia Ponce
courtier immobilier
514 638-6680



Nous profitons
de cette période
de réjouissances
pour vous offrir
nos meilleurs voeux
de bonheur et de santé!

Michel St-Pierre, ctr.
514 605-9514



PROFITEZ D'UN MARCHÉ IMMOBILIER RECORD !



François Bienvenu
courtier immobilier agréé
514 940-1755

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Vendu en surenchères ! Il est encore temps de profiter de ce marché sans précédent pour vous alléger et vendre à meilleur prix !
Vous avez des questions ? Appelez votre spécialiste du quartier !



En ce temps de Noël
et à l'aube du Nouvel An,
acceptez mes voeux
les plus chaleureux
pour une année 2022
joyeuse et prospère!

Chantal Fréchette
courtier immobilier agréé
514 817-2480



Joyeuses fêtes à vous et votre famille
nous vous souhaitons de la santé et
la paix du coeur pour 2022



Nathalie Legault,
ctr. imm. DA
514 884-4122

Alain Jean,
ctr. imm. DA
514 795-7777

1221010203-221221

AGENCE IMMOBILIÈRE. FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME **WWW.REMAXACTIF.COM**

1592, rue Montarville, Saint-Bruno **450 653-6000**

Visitez toutes nos propriétés sur facebook/remaxactif

ROYAL LEPAGE
PRIVILÈGE

L'équipe de Royal Lepage Privilège vous souhaite de merveilleuses fêtes.

Passez de beaux moments avec les personnes qui vous amènent du bonheur.

Nous aurons tous une pensée toute particulière pour les familles qui ont perdu un être cher.

Que l'année 2022 nous donne à tous la santé, la joie et la possibilité de poursuivre nos passions.

Nous sommes et serons toujours là pour vous accompagner dans vos projets immobiliers.

Bonne année
2022



Francine Bénard
Courtier immobilier
450.441.1576



Dean Mckay
Courtier immobilier
514.772.2311

Martin Panneton
Courtier immobilier résidentiel
514.475.3968



Valérie Caron
Courtier imm. rés. et commercial
514.915-2762

Micheline Guérin
Courtier immobilier agréé
450.441.1576



Roxanne Jodoin
Courtier immobilier résidentiel
514.999.7931



Marie-France Dupont
Courtier immobilier
450.441.1576



Isa-Maude Lacaille
Courtier immobilier résidentiel
450.441.1576



Geneviève St-Cyr
Courtier immobilier résidentiel
514.926.7131



Raphael Simard
Courtier imm. rés. et commercial
450.441.1576



Skye Lecours
Courtier imm. rés. et commercial
450.441.1576



Dominique Bourget
Courtier immobilier résidentiel
450.441.1576



Julie Côté
Courtier immobilier résidentiel
514.667.7909



Julia McLean
Courtier immobilier
450.441.1576



Jean-Philippe Lassonde
Courtier immobilier résidentiel
514.550.3367



Lucienne Lalonde
Courtier immobilier agréé
514.212.0225



Karyne Paquette
Courtier immobilier résidentiel
450.441.1576



Marie-Claude Pigeon
Courtier immobilier
450.441.1576



Luc Grisé
Courtier immobilier agréé
514.702.1502



Suzanne Havard Grisé
Courtier immobilier agréé DA
514.952.3847



Jean Sébastien Grisé
Courtier immobilier agréé
514.299.2496



Marie-Christine Grisé
Courtier immobilier résidentiel
514.952.0567



Caroline Guay
Courtier immobilier résidentiel
450.441.1576



Suzanne Déry, LL. B.
Courtier immobilier et avocate
514.817.0718



Véronique Imbeault
Courtier immobilier résidentiel
514.222.3618

Marie Girouard
Directrice d'agence
Courtier immobilier agréé



1321, rue Roberval
Saint-Bruno-de-Montarville

Royallepageprivilege.ca

1221010219-221221

Maison des jeunes de Saint-Bruno

Bien plus que l'aide

La Maison des jeunes de Saint-Bruno a reçu une mention d'honneur du ministre de la Santé et des Services sociaux, la semaine dernière, dans la catégorie effets sur la communauté pour le projet d'aide aux devoirs au secondaire.

Un texte de Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

L'idée est née il y a neuf ans, quasiment en même temps que la Table de solidarité de Saint-Bruno que Caroline Gauthier, la directrice générale, a mise en place avec l'aide du Centre d'action bénévole à l'époque. « Au début, nous étions deux, avec Hélène Guévremont, à vouloir rassembler autour d'une table de concertation les principaux acteurs sociaux, communautaires, politiques de la Ville afin de faire avancer des projets. C'est là qu'est née l'idée de l'aide aux devoirs », raconte Mme Gauthier au journal.

Aujourd'hui, la Table de solidarité, qui se réunit presque tous les deux mois, rassemble plus de 25 personnes. « L'association du Cercle des Fermières est la dernière à nous avoir rejoints. »

Même si le prix a été remis à la Maison des jeunes pour le service qu'apporte le professeur attitré en fournissant l'aide aux devoirs aux élèves du secondaire les mardis, mercredis et jeudis de 15 h à 17 h, l'aide aux devoirs est aussi offerte aux élèves du primaire les lundis et vendredis par un deuxième professeur de 16 h à 17 h 30.

À LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

« Le nerf de la guerre pour maintenir ces projets en place, c'est leur financement. Quasiment chaque année, nous devons revenir à notre bureau pour remplir des formulaires d'aide. Alors on ramasse de l'argent partout où l'on peut en trouver, tout le temps », rappelle la directrice générale.

La Maison des jeunes n'appartient pas à la Ville de Saint-Bruno. Elle est gérée par un conseil d'administration indépendant. La Ville de Saint-Bruno, bien qu'elle puisse s'appuyer sur un service qui a fait ses preuves auprès de la communauté, n'a pas apporté d'aide financière ces dernières années pour le programme spécifique d'aide aux devoirs. « Nous avons beaucoup d'espoir en ce sens avec la nouvelle politique mise en place et la nouvelle administration », met de l'avant Mme Gauthier. Il y a aussi la Caisse Desjardins du Mont-Bruno qui est un partenaire de longue date à l'organisme.

> *« Le nerf de la guerre pour maintenir ces projets en place, c'est leur financement. »*
> *- Caroline Gauthier*

IL Y A NEUF ANS

En arrivant à la Maison des jeunes, plusieurs sacs en plastique remplis de canettes recyclables avaient été déposés à l'entrée de bâtiment. « Grâce aux consignes, on peut récolter entre 400 et



Caroline Gauthier avec son prix à la Maison des jeunes





aux devoirs



de Saint-Bruno. (Photo : Frédéric Khalkhal)

800 $ par mois. » Ces opérations sont loin d'être négligeables pour l'organisme, surtout en période de pandémie. En effet, COVID-19 oblige, la principale activité de financement de la Maison des jeunes ne peut plus avoir lieu. « Notre souper-spaghetti nous permettait d'avoir, pour la Maison des jeunes, 15 000 $. Alors, nous organisons des encans, où nous avons amassé dernièrement 6000 $ grâce à l'aide de nos commanditaires, mais c'est un travail de tous les jours. Nous avons besoin d'un financement récurrent. »

C'est en allant chercher ce genre de financement que le programme d'aide aux devoirs est né à la Maison des jeunes il y a neuf ans. « Cela a été un succès dès la première année. Nous avons un professeur pour cinq jeunes. Cela correspond à une aide personnalisée. »

UN SERVICE GRATUIT

Tout est gratuit pour les jeunes, qui doivent s'inscrire. Même la collation est comprise, fournie par Moisson Rive-Sud.

« Aujourd'hui, il y a environ 200 jeunes qui ont bénéficié de l'aide aux devoirs. Nous avons même mis en place pendant l'été des camps éducatifs de trois jours par semaine. »

Mme Gauthier précise que tous les élèves sont bienvenus et qu'une de ses plus grandes satisfactions, c'est de voir que ces cours de soutien, prodigués par deux professeurs, portent leurs fruits. « Beaucoup d'élèves ou encore de parents viennent nous remercier pour avoir apporté ce soutien. Nous avons persévéré, car cette aide fait et a fait une différence dans plusieurs parcours scolaires de nos jeunes. Merci aux divers enseignants qui ont contribué à ce beau projet à travers le temps et aux divers donateurs », de conclure Mme Gauthier.

Pour découvrir la Maison des jeunes Saint-Bruno : www.mdjstbruno.org

Question aux lecteurs

Quelle est pour vous la plus grande utilité de la Maison des Jeunes?

versants.com



POUR OBTENIR LES RÉ/SULTATS DÉSIRÉS, CONTACTEZ-MOI SANS TARDER!

450 651.4000 | casylvestre.com

RE/MAX IMAGINE INC.
Agence immobilière, franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

CHARLES ALEXANDRE SYLVESTRE

1221008925-161220

Victime collatérale des mesures sanitaires

La culture s'adapte

Avec les nouvelles mesures en place depuis le 20 décembre dernier, pour faire face à la pandémie, les spectacles à venir pourraient bien être annulés.

Un texte de Gabriel Provost
gprovost@versants.com

Du côté de Saint-Bruno, la Ville est dans l'incertitude entre annuler les événements du mois de janvier et les laisser en place en espérant qu'ils puissent se produire malgré les circonstances actuelles.

La porte-parole de la Ville, Martine Verdon, indique qu'« étant donné la diminution de la capacité de la salle et compte tenu de la complexité des ajustements à faire concernant les spectacles de janvier, la Ville, en collaboration avec les artistes, réfléchit à différentes options et communiquera avec les détenteurs de billets ».

20 décembre

C'est la date d'entrée en vigueur des mesures qui ont été annoncées par Québec le 16 décembre

Le Centre Marcel-Dulude, où sont présentés la majorité des événements culturels montarvillois, devait déjà fermer ses portes entre le 23 décembre et le 3 janvier prochains.

Pour le moment, la Ville n'a pas annoncé de décision en lien avec la tenue des spectacles prévus au mois de janvier. Les spectacles de Vincent Vallières (14 janvier) et de Christine Morency (15 janvier) sont donc dans une situation incertaine.

En lien avec les activités de la bibliothèque, ainsi que celles du centre d'exposition du Vieux Presbytère, Saint-Bruno a tenu à réitérer que ces lieux ne sont pas affectés pour le moment par les mesures sanitaires ajoutées. « Les mesures ne modifient pas les règles à suivre à la bibliothèque et au centre d'exposition du Vieux Presbytère, que les citoyens peuvent toujours fréquenter. »

Du côté des églises, la coordonatrice des activités paroissiales de l'unité pastorale des paroisses Saint-Basile/Saint-Bruno, Caroline Rodrigue, indique que « l'équipe pastorale regarde présentement la possibilité d'offrir une messe en ligne pour la veille de Noël ».

Le nombre de places devra être limité lors des cérémonies de Noël et les paroissiens devront présenter une preuve vaccinale avant de pouvoir entrer dans le lieu de culte.

La Ville de Sainte-Julie n'a pas pris de risque et a choisi d'annuler le spectacle de Johanne Blouin, censé se dérouler le 17 décembre à 20 h, à l'église de Sainte-Julie. Pour expliquer la raison de cette annulation, la Ville indique qu'il s'agit bel et bien « de l'augmentation des cas de COVID-19 ».



Le centre Marcel-Dulude, qui avait sorti une nouvelle planification culturelle, pourrait devoir la reporter. (Photo : archives)

PAS ENCORE REMPLIE

À l'église de Sainte-Julie, le souhait du président de la fabrique, de rouvrir à pleine capacité pour les messes de Noël, ne pourra finalement pas se réaliser. Daniel Richard avait en effet l'espoir que cela puisse se produire à la suite de la reconstruction de la façade, complétée au début du mois de décembre. Le lieu de culte, qui compte plus de 400 places assises, ne pourra cependant pas dépasser la limite, imposée par Québec, de 250 personnes présentes.

De plus, la vérification du passeport vaccinal devra être faite pour que les paroissiens puissent accéder au lieu de culte. L'église a indiqué, le 17 décembre, que les personnes désirant assister aux cérémonies du 24 ou du 25 décembre devront « réserver [leur] place à compter du lundi 20 décembre, 9 h, soit en appelant au presbytère où en venant chercher [une] réservation ».

Question aux lecteurs

Vous sentiriez-vous en sécurité en assistant à un événement culturel présentement?
versants.com



Concert de Noël sous les chandelles

Deux représentations à Saint-Basile

Le concert sous les chandelles de ce jeudi 23 décembre en l'église de Saint-Basile-le-Grand n'était pas annulé au moment de mettre sous presse, malgré les nouvelles restrictions sanitaires annoncées la semaine dernière par François Legault. Cependant, au lieu d'une seule représentation, les organisateurs présenteront deux concerts le même soir, à 19 h et 21 h.

Un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com



Un grand pot-pourri des plus beaux airs de Noël sera interprété par l'ensemble Ambitus. (Photo : courtoisie)

Le concert sous les chandelles prévu à Saint-Basile-le-Grand, un grand pot-pourri des plus beaux airs de Noël interprété par l'ensemble Ambitus, affichait déjà complet, plus d'une semaine avant l'événement.

L'église peut accueillir 225 personnes. Celles-ci seront donc invités à assister à l'une des deux représentations. Dans d'autres circonstances, l'église aurait été remplie ce 23 décembre pour la venue du concert sous les chandelles. Une deuxième visite seulement en sol grandbasilois, la dernière remontant à octobre… 2011! Événement qui avait alors attiré plus de 210 auditeurs.

Pour la venue à Saint-Basile-le-Grand, l'organisateur des *Grands concerts sous les chandelles*, Michel Corbeil, évoque « un beau succès, mais dû principalement au fait qu'il n'y a presque pas de chorale cette année. À Laval, nous avions 475 réservations, à Montréal, le lendemain, 500. Pour la même raison, pas de chorale cette année... ou si peu ».

Quand on lui demande comment il explique l'engouement des Grandbasilois pour le récital, le mélomane souligne que les gens ont besoin du beau en cette période. Il ajoute : « Le besoin de la joie en cette pandémie, qui n'en finit plus! Les citoyens ont besoin d'harmonie, de rencontres sociales… »

> ***« Un beau succès, mais dû principalement au fait qu'il n'y a presque pas de chorale cette année. » - Michel Corbeil***

Le fait d'afficher complet est un exploit en soi dans le cadre des *Grands concerts sous les chandelles*, d'après ce qu'affirme M. Corbeil. En effet, rares ont été les événements présentés à guichets fermés à travers les années. « Ce sera seulement la troisième fois depuis 2001. Boucherville en 2013, avec *Vivaldi 4 saisons* et 530 auditeurs; nous avions refusé des gens! Aussi à Bromont, pour un concert des *4 saisons* qui avait attiré 629 personnes. »

Malgré plusieurs passages en l'église de Saint-Bruno-de-Montarville, les *Grands concerts sous les chandelles* n'auront jamais rempli la salle à sa pleine capacité. « L'église de Saint-Bruno étant plus grande, ce n'est jamais arrivé. Si nous avions été à Saint-Bruno, nous aurions eu 300 auditeurs! » ajoute-t-il.

Pour le concert de Noël sous les chandelles, Saint-Basile-le-Grand est le seul endroit qui passe d'une à deux représentations en raison des mesures sanitaires. Celui de ce mercredi 22 décembre, à l'église Très-Saint-Coeur-de-Marie, à Chambly, n'aura pas cette opportunité. « J'avise les gens qui ont déjà réservé avec leur adresse courriel », conclut Michel Corbeil.

Question aux lecteurs

Que pensez-vous de la décision du gouvernement de réduire la foule dans les salles de spectacles?
versants.com



Chers lecteurs,
annonceurs et amis,

En 2021, la pandémie de la COVID-19 a révélé l'importance de fournir de l'information juste et pertinente à notre communauté. Surmontant les obstacles et les embuches, notre équipe a travaillé sans relâche afin de continuer à vous renseigner sur les enjeux qui nous touches directement et ce, chaque jour et chaque semaine.

Nous désirons vous remercier de choisir notre journal pour découvrir l'actualité locale et de faire connaître les produits, les idées et les services offerts dans la région. Soyez assurés que nous continuerons à travailler aussi fort pour vous offrir un journal qui vous ressemble et qui répond à vos besoins et à vos attentes.

Toute l'équipe s'unit afin de vous souhaiter un temps des Fêtes rempli de tendresse, de partage et de plaisir. Souhaitons-nous une nouvelle année remplie de gratitude, de santé et de prospérité.

Joyeuses Fêtes !



LES VERSANTS DU MONT-BRUNO

versants.com

1488, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T5 • 450 441-5300

122100634S-011221

Saint-Basile-le-Grand

Village de Noël en l'église

L'esprit de Noël s'empare de la paroisse de Saint-Basile-le-Grand. Pour souligner la période des Fêtes, l'unité pastorale convie la population à venir admirer le traditionnel village miniature de Noël à l'intérieur de l'église jusqu'au 2 janvier.

Pour une idée d'activité familiale dans le cadre de Noël, imprégnez-vous de l'atmosphère des Fêtes en visitant le village miniature de Noël de Saint-Basile-le-Grand. Une tradition qui se poursuit depuis maintenant six ans. « Émerveillement garanti! », promettent les organisateurs. La visite est gratuite.

À nouveau cette année, la Société d'histoire de Saint-Basile-le-Grand, en collaboration avec la paroisse, a créé ce village miniature de Noël à l'intérieur de l'église.

Un groupe de bénévoles, composé de Line Marie Laurin, Danielle Lavoie, Claire Leblanc et France Morel, a consacré plusieurs jours à la conception de ce petit village.

L'ŒUVRE D'ADRIENNE NOËL

Ce village, c'est l'œuvre d'Adrienne Noël, une Grandbasiloise qui a travaillé pendant 40 ans au service de la bibliothèque municipale. Elle a mis sur pied son village miniature, qu'elle a exposé dans son lieu de travail pendant presque une dizaine d'années. Puis, elle l'a remisé dans des boîtes à la maison parce qu'il était rendu trop grand.

Or, en 2016, elle a cédé tout son matériel à la Société d'histoire de Saint-Basile-le-Grand. L'organisme a décidé d'exposer le travail d'Adrienne Noël à l'intérieur de l'église pour la période des Fêtes. Initialement, l'œuvre de Mme Noël, le village, est maintenant assemblé par un comité de bénévoles.

Le visiteur pourra y admirer plus d'une trentaine de maisonnées, des personnages de toutes sortes, des patinoires, une cabane à sucre, des arbres, un train, des montagnes et des animaux. Petits et grands pourront en découvrir les mille et un détails. Le village, à l'intérieur de l'église de Saint-Basile-le-Grand, est accessible au public du lundi au jeudi de 9 h à 16 h, le vendredi de 9 h à midi. Il suffit de demander l'accès à l'église en vous adressant au presbytère.

Il sera aussi possible de venir voir le village les dimanches de décembre, selon l'horaire suivant : les dimanches 26 décembre et 2 janvier, de midi à 15 h. Des bénévoles vous y attendent. Information : 450 653-6144, poste 223. (FR)



Le village miniature de Noël était d'abord l'œuvre d'Adrienne Noël. (Photo : courtoisie)

« Émerveillement garanti! » - Les organisateurs



POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, PRÈS DE CHEZ VOUS!

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Heure de tombée : vendredi 12 h

Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Mode de paiement : VISA MasterCard

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur **VosClassees.ca**.

OFFREZ-VOUS DES EXTRAS

✓ Encadré ✓ Titre centré
✓ Couleur ✓ **Caractères gras**

Informez-vous auprès de votre téléconseiller.

Un seul numéro 1 866 637-5236

IMMOBILIER 100 à 299 | MARCHANDISE 300 à 399 | SERVICES 400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 | ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 | VÉHICULES 900 à 999

205 Logements / appartements à louer

4-1/2, St-Bruno, style condo, conciergerie sur place, sécuritaire, secteur boisé. Idéal retraité. Stationnement. Libre. Mme Lord 514-831-2744

365 Poêle / fournaise / bois de foyer

BOIS de foyer Borduas et Bossé. Érable, bois franc 100%. Prenons réservations. Livraison toute l'année. 450-347-2751; possibilité texto

404 Services domestiques offerts

* Femme de ménage, 35 ans d'expérience, non-fumeuse, fiable. 514-703-3501

415 Massothérapie / Soins thérapeutiques

CLINIQUE SANTÉ LOTUS. Massage professionnel et détente. 24/24. 12 Saint-Louis, Lemoyne, J4R-2L4. 450-671-0888

415 Massothérapie / Soins thérapeutiques

MASSOTHÉRAPIE SANTÉ LOTUS. Spécialité relaxation, professionnel, 7/7, 24h. 3280 Grande-Allée, St-Hubert, 450-812-0664

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

Les Amis Soleils
www.lesamissoleils.org
438 520-1696

442 Constructions / Rénovations / Réparations

ATTENTION RÉNOVATIONS F. CHARBONNEAU. Finition sous-sol, plafonds suspendus, planchers flottants, patios, "deck". Travail professionnel. Prix imbattables. Estimation gratuite. Licence R.B.Q.8263-8222-25 François 514-236-9308 francoischarbonneau@videotron.ca

452 Planchers / Pose et sablage

SABLAGE de Planchers
Pose, réparation, teinture
Sablage d'escaliers
Finition au choix
450-653-3109
planchersduclos.com
R.B.Q: 5735-6396-01

484 Services divers

RETRAITÉ disponible pour faire petits et moyens travaux. 514-796-8771

VERSANTS

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

585 Services financiers divers

FINANCEMENT Brisson. Prêt hypothécaire privé. Financement automobile. Aucun cas refusé. Léger dépôt. 1-866-566-7081

APRÈS M'AVOIR LU... **RECYCLE-MOI!**





Friperie Ycab
Les p'tits bonheurs

Centre d'action bénévole
Les p'tits bonheurs
1665, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville

www.cabstbruno.org
450 441-0807

EMPLOI

SOS VIOLENCE CONJUGALE

SERVICES CONFIDENTIELS, ANONYMES ET GRATUITS

24 HEURES SUR 24
7 JOURS SUR 7
DANS L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

1.800.363.9010

438.601.1211 (TEXTO)
sosviolenceconjugale.ca

1221001937-050521

1221010091-011221

Champag Inc.
VERCHÈRES QUÉBEC

Champignonnière située à Verchères est à la recherche de personnel qualifié

- PRÉPOSÉ(E) À L'EMBALLAGE
- ÉLECTROMÉCANICIEN
- JOURNALIER À LA PRODUCTION

- Emplois à temps plein et à l'année
- Salaire négociable
- Avantages sociaux complets après 6 mois d'emploi

POSTES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

Faites parvenir votre curriculum vitae :
Par courriel : **jpoirier@champag.ca**
ou contacter : **Christian Verdon 514 916-7784**

Daigneault

à Saint-Bruno est à la recherche de

PELLETEURS

pour déneigement commercial.

Heures garanties et salaires très compétitifs

Contactez
Philippe
514 838-7245

1221010259-221221

AVIS DE DÉCÈS



WILFRID **DESJARDINS**
1938-2021

À Saint-Bruno, le 13 novembre 2021, à l'âge de 83 ans, est décédé Wilfrid Desjardins, époux de Pierrette Vallée.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Lynda (Réal), son fils Daniel (Marie-Eve) et ses petits-enfants Xavier et Koralie, ainsi que parents et amis.

Les funérailles seront célébrées **samedi le 8 janvier 2022 à l'Église de Saint-Bruno-de-Montarville.** La cérémonie religieuse débutera à **14 h**.

Les personnes intéressées pourront offrir leurs condoléances à partir de **13 h**.

1221010242-221221

AVIS DE DÉCÈS



Boivin (Chamberland), **Gemma**
1928 - 2021

Le 12 décembre 2021, à l'âge de 93 ans, est décédée madame Gemma Boivin, épouse de feu monsieur Jean-Paul Chamberland. Elle laisse dans le deuil ses enfants Hélène, Guy (Céline Devaux), ses petits-enfants Élodie, Anne Min Jee, Clara, Laura-Marie, sa sœur Claudia (feu Jules Tremblay), Paule (Georges Rousseau), Ghislaine, son frère Fernand, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis.

Selon les volontés de la défunte, il n'y aura aucune exposition et aucune cérémonie.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Complexe funéraire Pierre Tétreault Inc.

Les arrangements funéraires ont été confiés au :
Complexe Funéraire Pierre Tétreault inc.
549, rue Samuel-De Champlain, Boucherville (Québec) J4B 6B6
cfpierretetreault@videotron.ca
Tél. : 450 655-6036 | Téléc. : 450 655-0941

1221010262-221221


IDÉES-CADEAUX de dernière minute


Restaurant
il MARTINI
Chèque-cadeau
Le plaisir de la gastronomie
17, chemin De La Rabastalière O. Saint-Bruno | 450 441.2547


ENVIE D'EMBALLER LA famille POUR NOËL?
CETTE ANNÉE, OFFREZ LE SKI EN CADEAU
SKI SAINTBRUNO
CRÉATEUR DE SKIEURS


CHÈQUE-CADEAU
2236, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, SAINT-BRUNO
450 461-3971
St-Hubert


LA TASSE Verte
MICRO-BRÛLERIE
Chèque-cadeau
1473, RUE MONTARVILLE, SAINT-BRUNO 450 441.4042


CATCH
RESTO
& BAR À HUÎTRES
CHÈQUE-CADEAU
1467, RUE MONTARVILLE, SAINT-BRUNO 450 690-3100


FORENA
CITÉ THERMALE
VOYAGEZ PAR
LA DÉTENTE
FORENA.CA


LOUIS XIV Bistro
Certificat CADEAU
1600, rue de Montarville, Saint-Bruno 450 723.1249 Bistrolouis14.com


PARTAGEZ LE BONHEUR
BIG MAC® GRATUIT*
AVEC TOUT ACHAT DE 25 $ EN
CARTES McDONALD'S
DU 26 NOVEMBRE AU 24 DÉCEMBRE


Médicalin Promo des fêtes
Achetez 2 paires de bas 20mmhg et plus,
obtenez une paire de chaussettes CEP gratuite*
Service à domicile sans frais / Reçu pour fins d'assurances
CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT
SIGVARIS GROUP
medi
BAUERFEIND
UN SEUL NUMÉRO
514-497-8997


L'ÉNERGIE VITALE
EN CADEAU
SKYSPA.CA
SKYSPA

Babillard

CADEAUX DE NOËL POUR LE C.A.M.E.

Noël approche et l'envie de faire des cadeaux aux professeurs et aux amis proches est là. Achetez des produits à base de bleuets du Lac Saint-Jean au Royaume du vrac (1441, rue Montarville) et 15 % des ventes reviendront au C.A.M.E. Najat peut vous faire un bel emballage cadeau. Cours de danse baladi pour les mamans au C.A.M.E. Visitez notre site Internet au www.camestbruno.com.

HORAIRE DES FÊTES AU CAB

Les bureaux administratifs du Centre seront fermés du 22 décembre 2021 au 4 janvier 2022. Retour le mercredi 5 janvier 2022 à 8 h 30. La friperie sera fermée du 23 décembre 2021 au 8 janvier 2022. De retour le lundi 10 janvier 2022. Toute l'équipe des p'tits bonheurs souhaite un joyeux temps des Fêtes à tous les Montarvillois. Consultez le www.cabstbruno.org pour tout savoir sur les services et les activités du Centre d'action bénévole les p'tits bonheurs.

COLLECTE DE SANG

Organisée par les super élèves du Collège Trinité. L'événement aura lieu le vendredi 7 (de 13 h 30 à 20 h) et le samedi 8 janvier de 9 h 30 à 16 h au Centre Marcel-Dulude. Les donneurs doivent prendre un rendez-vous en communiquant avec Héma-Québec au 1 800 343-7264 ou au jedonne@hema-quebec.qc.ca

ACTIVITÉS LA GERBE DORÉE

Les activités de la Gerbe dorée pour 2022 débutent en majorité la semaine du 4 janvier, sauf celles du lundi qui débuteront la plupart le 10 janvier. Pour la chorale, consultez votre responsable. Activités : Baseball poche : jeudi matin à 9 h au local. Responsable : André Levesque 450 482-3630/Billard : lundi à 19 h au local. Responsable : Jean-Pierre St-Pierre 450 441-5220/Bridge : mercredi et vendredi à 13 h au local. Responsable : Michèle Carpentier 450 714-1987/Chorale : lundi 9 h 30 au local. Responsable : Micheline Morin 450 536-0915/Danse intermédiaire avancée avec Michel Lapointe : mercredi à 9 h au CCBG, répétition jeudi à 14 h. Responsable : Clarisse Pouliot 450 653-8897/Danse avec Lyna Côté. Responsables : Suzie Boucher au 450 600-0759 et Reina Gagné au 450 441-3748 (Intermédiaire 2 lundi 13 h au CCBG - Intermédiaire 1 lundi 14 h 30 au CCBG - Débutant 2 mardi 13 h 15 au CCBG - Débutant 1 mardi 14 h 45 au CCBG - Intermédiaire et débutant 2 mercredi soir à 19 h 30 au CCBG)/Exercices : mardi à 10 h et jeudi à 10 h au CCBG. Responsable : Ginette Charlebois au 450 461-3293/Gens de parole. Responsable : Louis Ricard 514 967-7964/J'écris ma bio : vendredi 2 fois par mois au local. Responsable : André Levesque 450 482-3630/Marche : lundi, mercredi et vendredi à 9 h. Départ au stationnement de la Banque nationale à Saint-Basile. Responsable : Suzanne Loiselle au 450 653-9350/Pétanque atout : lundi à 15 h au local. Responsable : Réal Lapierre au 514 949-6936/Quilles : mercredi à 9 h 30 au salon de quilles Le Beloeil. Responsables : Micheline Morin au 450 536-0915 ou Micheline Normandin au 450 441-9153/Remuons nos méninges : lundi 13 h au local. Responsable : Nicole Côté Brind'Amour au 450 653-1342/Sacs de sable : mardi à 13 h au local. Responsable : Jacques Bussière au 450 653-1800/ Sorties et voyages : affichage au local. Responsable : Martine Dubuisson au 450 461-2285.

LE C.A.M.E. EST LÀ POUR VOUS

Vous avez des enfants en bas âge? Avez-vous besoin de répit? Le Centre d'animation mère-enfant (C.A.M.E) Saint-Bruno est là pour vous. Il y a encore des places à la halte-garderie, du mercredi au vendredi. Café-rencontre avec les mamans les mardis. Cotisation annuelle 10 $. Info : 514 445-5173. https://camestbruno.com.

RECHERCHE D'UNE PERSONNE AU CA DE LA GERBE DORÉE

Nous sommes à la recherche d'une personne au sein du conseil d'administration de La Gerbe dorée. Les personnes intéressées doivent être membres en règle de La Gerbe dorée, prévoir une rencontre par mois pour le conseil d'administration (habituellement le premier mercredi soir de chaque mois vers 19 h), participer à l'organisation de grands événements lorsque ce sera possible après la pandémie, avoir un intérêt à aider les aînés en partageant leurs idées. Le mandat est d'un an. Si vous êtes intéressé, communiquez avec Carmen Lacombe au 450 653-1800 afin d'avoir plus de renseignements.

NOUVELLE PROGRAMMATION - CENTRE DE FEMMES L'ESSENTIELLE

Les inscriptions se feront à partir du 5 janvier. La programmation inclut des ateliers pour répondre à des besoins et à des intérêts différents – le tout adapté au contexte sanitaire. Les sujets et les types d'ateliers qui s'y trouvent sont très variés. Vous trouverez la programmation complète au www.cfessentielle.org. L'Essentielle est un lieu d'appartenance géré par et pour les femmes de la Vallée-du-Richelieu et des environs. L'Essentielle est ouvert aux femmes quels que soient leur âge, leur état civil, leur nationalité ou leur orientation sexuelle. Nous y offrons un lieu d'appartenance, des services et un réseau d'éducation et d'action selon les besoins du milieu. Le Centre intervient sur la condition féminine dans son ensemble. L'Essentielle est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30. Il est fermé entre 12 h et 13 h 15 de même que le lundi après-midi. Il est situé au 231, rue Brillon (près de l'école Saint-Mathieu, dans le Vieux-Beloeil), 450 467-3418.

AVIS PUBLIC

RTL Agglomération de Longueuil

À compter
du 13 décembre 2021

Nouvelle ligne d'autobus :

461 Dans le cadre des mesures d'atténuation des travaux du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, nouvelle ligne reliant le stationnement de Touraine et le stationnement de Mortagne à la station de métro Radisson en semaine, le samedi et le dimanche.

Fait à Longueuil, ce mercredi 22 décembre 2021.

Me Carole Cousineau
Secrétaire du Réseau de transport de Longueuil

450 463-0131 | rtl-longueuil.qc.ca

1221010247-221221

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2022et du programme de dépenses en immobilisations (2022 – 2023 – 2024)

PRENEZ AVIS QUE, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, le conseil présente un résumé du budget pour l'année 2022 ainsi que du programme de dépenses en immobilisations pour les années 2022 à 2024 qui ont été adoptés à la séance extraordinaire du conseil qui s'est tenue le 16 décembre 2021.

Résumé des prévisions budgétaires 2022

REVENUS	
Taxes	24 970 231 $
Paiements tenant lieu de taxes	213 900 $
Transferts	676 250 $
Services rendus	1 420 846 $
Imposition de droits	1 767 500 $
Intérêts	150 500 $
Autres revenus	26 000 $
Total des revenus	**29 225 227 $**
CHARGES	
Administration générale	5 128 945 $
Sécurité publique	5 064 556 $
Transport	5 074 443 $
Hygiène du milieu	4 170 778 $
Aménagement, urbanisme et développement	740 705 $
Loisirs, culture et vie communautaire	4 800 026 $
Frais de financement (intérêts)	1 050 368 $
Total des charges	**26 029 821 $**
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	**3 195 406 $**
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Financement	
Remboursement en capital	3 692 298 $
	(496 892) $
Affectations	
Surplus accumulé non affecté	622 159 $
Surplus accumulé affecté	
Réserves financières et fonds réservés	
Fonds de roulement	(125 267) $
Total des affectations	**496 892 $**
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	**0 $**

Résumé du programme de dépenses en immobilisations 2022, 2023 et 2024

	Programme de dépenses en immobilisations			
	2022	**2023**	**2024**	**Total 2022 à 2024**
Emprunts à long terme				
Infrastructures subventionnées	4 750 000 $	14 600 000 $	12 625 000 $	31 975 000 $
Infrastructures	3 400 000 $	2 000 000 $	-	5 400 000 $
Autres Infrastructures	1 765 000 $	-	2 003 000 $	3 768 000 $
Immeubles	850 000 $	910 000 $	35 000 $	1 795 000 $
Parcs	750 000 $	1 400 000 $	2 400 000 $	4 550 000 $
Matériel roulant	622 000 $	757 000 $	635 000 $	2 014 000 $
Total (avant subventions)	**12 137 000 $**	**19 667 000 $**	**17 698 000 $**	**49 502 000 $**
Subventions	(1 532 917) $	(2 646 355) $	(8 688 500) $	(12 867 772) $
Total – emprunts L.T.	**10 604 083 $**	**17 020 645 $**	**9 009 500 $**	**36 634 228 $**
Fonds réservés				
Fonds de parcs	-	-	-	-
Fonds de roulement	330 000 $	-	-	330 000 $
Excédents non affectés	125 000 $	-	-	125 000 $
TOTAL	**11 059 083 $**	**17 020 645 $**	**9 009 500 $**	**37 089 228 $**

Toute personne intéressée peut obtenir une copie des documents au bureau du Service des finances situé au 204, rue Principale.

Saint-Basile-le-Grand, le 22 décembre 2021

Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA
Greffière et directrice générale adjointe

Ville de Saint-Basile-le-Grand
...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

AVIS PUBLIC

Avis de publication d'un règlement d'emprunt

1. Lors de sa séance tenue le 7 octobre 2021, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté le *Règlement CA-2021-363 ordonnant des travaux de mise à niveau des ouvrages d'assainissement des eaux usées et infrastructures connexes, phase 3, et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt*.

2. Ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et l'Habitation le 7 décembre 2021.

3. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

4. Une copie de ce règlement peut être consultée sur http://longueuil.quebec/fr/services/reglements-municipaux ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec aux heures normales de bureau.

Longueuil, le 21 décembre 2021.
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière de la Ville

longueuil

1221010258-221221

Avis de publication d'un règlement d'emprunt

1. Lors de sa séance tenue le 16 septembre 2021, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté le *Règlement CA-2021-355 décrétant un emprunt afin de financer les coûts d'acquisition et d'installation de terminaux véhiculaires*.

2. Ce règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter sur ce règlement suite à la procédure d'enregistrement de ces personnes tenue du 30 septembre au 14 octobre 2021, et a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 7 décembre 2021.

3. Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

4. Une copie de ce règlement peut être consultée sur http://longueuil.quebec/fr/services/reglements-municipaux ou en faisant une demande à greffe.ca@longueuil.quebec aux heures normales de bureau.

Longueuil, le 21 décembre 2021
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière

longueuil

1221010257-221221

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Basile-le-Grand

AVIS PUBLIC

Calendrier des séances pour l'année 2022

AVIS PUBLIC est donné par les présentes par le secrétaire-trésorier que lors de la séance ordinaire du 25 novembre 2021, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Basile-le-Grand a adopté par résolution le calendrier des séances du conseil pour l'année 2022 reproduit ci-dessous :

Calendrier des séances ordinaires 2022

Le jeudi 20 janvier à 8h30
Le jeudi 17 mars à 8h30
Le jeudi 02 juin à 8h30
Le jeudi 22 septembre à 8h30
Le jeudi 24 novembre à 8h30

Les séances ordinaires se tiennent à la salle du conseil de Ville de Saint-Basile-le-Grand située au 204 rue Principale, Saint-Basile-le-Grand.

Donné à Saint-Basile-le-Grand, ce 15 décembre 2021.

Daniel Babineau, Ph.D.
Directeur général et secrétaire-trésorier

1221010256-22122



COURS ET ACTIVITÉS
à chacun son loisir!

Vous ou votre enfant êtes à la recherche d'un cours ou d'une activité à laquelle vous inscrire? Que vous ayez une petite idée de ce que vous aimeriez faire ou non, découvrez ou confirmez le type d'activités le plus susceptible de vous plaire!

LA CRÉATION
La création sous toutes ses formes (cuisine, couture, peinture, photographie, écriture, sculpture, etc.) permet d'améliorer la concentration, d'apprendre à vivre l'instant présent, de dépasser ses limites et de développer sa confiance en soi.

LE SPORT
Les sports collectifs (basketball, hockey, soccer, volleyball, etc.) et individuels (tennis, athlétisme, patin, arts martiaux, natation, etc.) sont parfaits pour se défouler ainsi que pour se garder en forme et en santé, et ce, sur le plan tant psychologique que physique. Ils peuvent également faciliter la gestion des émotions.

LES ARTS DE LA SCÈNE
Ces activités, musicales (chant, piano, etc.) ou non (théâtre, improvisation, etc.), sont excellentes pour l'ouverture d'esprit, l'épanouissement, la valorisation de ses talents et le dépassement de soi. Elles peuvent aider à la gestion du stress et à l'apprivoisement de la pression de la performance de manière positive.

Informez-vous auprès de votre municipalité ou des écoles situées à proximité afin de vous inscrire au cours ou à l'activité de votre choix!









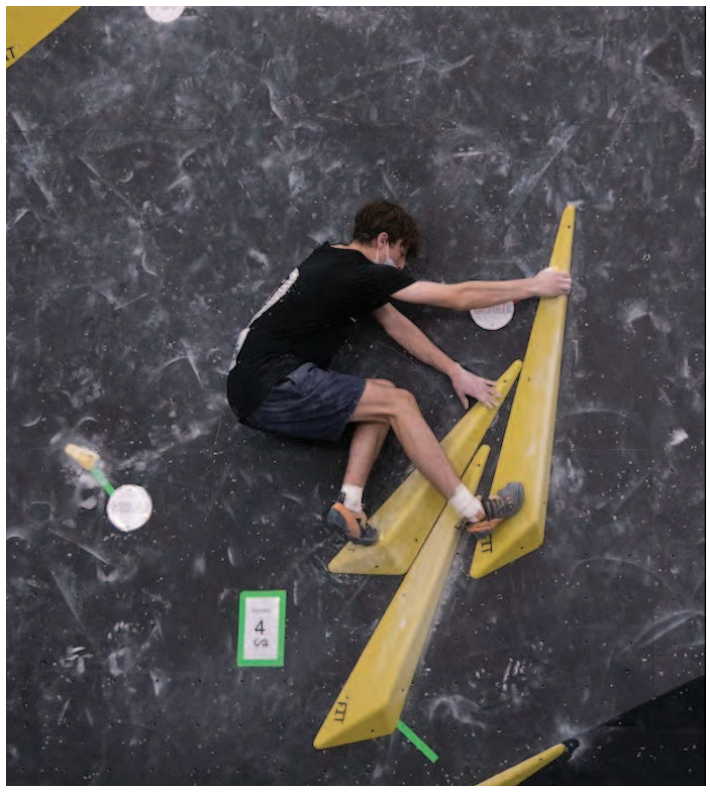


Grimpeurs qualifiés pour les Championnats canadiens

Au sommet de leur sport

Deux athlètes, de Sainte-Julie et de Boucherville, se sont qualifiés pour les Championnats régionaux canadiens d'escalade lors d'une épreuve à Victoriaville.

Un texte de Gabriel Provost
gprovost@versants.com





De gauche à droite : Mathis Imbeault et Hugo Valence, lors de la compétition de Victoriaville. (Photos : Pascal Imbeault)

C'est lors d'une épreuve de niveau provincial que les deux jeunes athlètes, qui font partie de la catégorie hommes juniors, ont réussi à se qualifier pour la compétition nationale. Tous deux pratiquent la discipline du bloc.

En plus de s'adonner à la même discipline, Mathis Imbeault et Hugo Valence, qui ont respectivement terminé deuxième et quatrième à l'épreuve du 11 décembre dernier, s'entraînent au même centre. Celui-ci est situé à Sainte-Julie, près de l'autoroute 20.

La Grandbasiloise Laurence Cassivi-Pelletier fait également partie des jeunes qui s'entraînent au centre situé à Sainte-Julie. Elle a, pour sa part, terminé septième dans la catégorie femmes juvéniles A à l'épreuve de bloc de Victoriaville, mais avait atteint la deuxième place en 2019 aux Championnats canadiens de vitesse.

2e et 4e

Ce sont les places atteintes par les grimpeurs Mathis Imbeault et Hugo Valence, qui se sont ainsi qualifiés pour les Championnats régionaux canadiens

DE PLUS EN PLUS POPULAIRE

Selon Eric Regnier, le père d'un jeune qui s'entraîne aussi au centre julievillois, les athlètes qui pratiquent l'escalade sont de plus en plus nombreux dans la région.

M. Regnier est d'avis que l'entrée de ce sport comme discipline olympique a forcément eu une incidence positive sur la quantité de jeunes qui souhaitent désormais le pratiquer. « Dans mon temps, c'était le badminton que l'on pratiquait quand on voulait passer une soirée entre amis. Maintenant, je vois de plus en plus de jeunes qui viennent au centre d'escalade après les cours pour s'y entraîner avec leurs amis », dit le Julievillois.

Parmi les avantages qui lui semblent encourager de nouvelles personnes à s'intéresser à cette pratique, M. Regnier mentionne le fait que ce sport ne demande pas forcément de s'y inscrire pour l'essayer. « Pas besoin d'abonnement. Donc, si jamais on y va une première fois et que ce n'est pas pour nous, on n'aura pas eu à payer pour rien. »

TROIS DISCIPLINES

Alors que les premiers grimpeurs faisaient surtout des ascensions catégorisées comme de l'alpinisme, l'escalade s'est depuis développée pour devenir une discipline de moins en moins pratiquée sur les parois de montagnes.

Ainsi, avec la fabrication de murs artificiels, différentes épreuves ont pu être imaginées et mises en place pour finalement créer des compétitions dans trois disciplines. Toutes les trois étaient présentées pour la première fois aux Jeux olympiques, ceux de Tokyo 2020, qui ont plutôt eu lieu à l'été 2021 en raison de la pandémie de COVID-19.

La discipline pratiquée par les jeunes athlètes qui s'entraînent à Sainte-Julie est l'escalade au bloc. Selon les informations du Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM), ce type d'escalade se pratique sans corde ni harnais, sur des parois peu élevées, généralement entourées de matelas afin d'amortir les chutes.

Contrairement à l'escalade de voie ou de vitesse, le grimpeur peut s'adonner seul à la pratique du bloc, puisqu'il n'a pas besoin d'être assuré par une autre personne qui tient une corde en cas de chute. Puisqu'elles sont de courtes distances, les voies de blocs présentent un niveau de difficulté plus élevé, ce qui en fait d'excellentes plateformes d'apprentissage et de progression. Ce type de pratique demande beaucoup d'explosivité et de puissance, mais moins d'endurance.

POTENTIEL OLYMPIQUE

Pour Eric Regnier, les trois jeunes athlètes, qui réussissent bien dans leur catégorie d'âge, pourraient éventuellement se qualifier pour des participations à des niveaux supérieurs, comme les Olympiques. Pour le moment, Mathis Imbeault et Hugo Valence devront cependant réussir préalablement aux Championnats régionaux canadiens, qui auront lieu à Ottawa au mois d'avril prochain.

Question aux lecteurs

Avez-vous déjà pratiqué l'escalade?
versants.com





Déjouez la hausse des prix!

Votre Publisac, vos aubaines, vos économies.

Accédez à vos circulaires :

publisac

1221010261-221221

Club de ski de fond de Saint-Bruno

Montériski s'illustre à Gatineau

Le Club de ski de fond Montériski a fait bonne figure lors de la 4e Coupe canne de Noël, tenue au Centre Nakkertok Nordique à Gatineau. Plusieurs de ses protégés se sont distingués.

La Coupe Canada de l'Est FIS réunissait des skieurs du Québec, de l'Ontario et des Maritimes.

Le fondeur Étienne Hébert est monté deux fois sur le podium, terminant deuxième à l'épreuve de sprint en style libre dans la classe « Open », puis troisième au 15 km classique.

Dans la classe « Challenge », Justin Boudreau s'est classé au troisième échelon à l'épreuve du sprint avant d'enregistrer la sixième place sur 7,5 km en classique le lendemain.



Xavier Lefebvre ne s'en est pas laissé imposer par les seniors. (Photo : Rob Smith)

« Il a fait preuve d'audace, tentant une attaque alors qu'il rivalisait avec les meilleurs « Open » de l'Est du Canada, cherchant à créer un écart qu'il n'a malheureusement pu maintenir jusqu'à la fin. » - Sylvie Girard



Le skieur grandbasilois Alexandre Bourque en pleine course. (Photo : Timothy Austen)

Trois autres fondeurs de moins de vingt ans du Club de ski de fond Montériski ont offert une bonne performance au cours de ces deux jours de compétition. Samedi, Xavier Lefebvre et le Grandbasilois Alexandre Bourque ont atteint la demi-finale du sprint dans la classe « Open », qui regroupait les athlètes des catégories seniors, M23 et M20.

Atteindre l'une des six places en finale constituait un défi de taille pour Xavier Lefebvre et Alexandre Bourque, qui ont complété la compétition en sprint, respectivement au huitième et au douzième rang.

Dans la classe « Challenge » pour les M14 à M18, Frédérique Caron est aussi parvenue à la demi-finale chez les femmes.

L'entraîneuse chef et directrice technique de Montériski, Sylvie Girard, a souligné la performance d'Alexandre Bourque, le fondeur de Saint-Basile-le-Grand, dans la demi-finale du sprint : « Il a fait preuve d'audace, tentant une attaque alors qu'il rivalisait avec les meilleurs « Open » (seniors et M23) de l'Est du Canada, cherchant à créer un écart qu'il n'a malheureusement pu maintenir jusqu'à la fin. »

Xavier Lefebvre s'est classé quatrième au 15 km classique, avec un temps de 38:49.9, alors qu'Alexandre Bourque prenait la septième position en 39:00.8.

Quant à elle, Frédérique Caron a parcouru les 7,5 km en 16:26.1 pour un dixième échelon.

Sylvie Girard s'est dite très heureuse de l'effort fourni par les 18 skieurs de Montériski qui ont participé à cette compétition de haut niveau.

La compétition suivante avait lieu en fin de semaine dernière au mont Sainte-Anne, les 18 et 19 décembre, dans le cadre de la Coupe Canada de l'Est et de la Coupe Québec. (FR)

Question aux lecteurs

Que pensez-vous de la performance des fondeurs du Club de ski de fond Montériski?
versants.com

L'INFORMATION VÉRIFIÉE et vérifiable
Tous les JOURS!



LES VERSANTS DU MONT-BRUNO
Suivez-nous au : versants.com

Frédéric Khalkhal, Directeur de l'information
Jean-Christophe Noël, Journaliste
Chloé-Anne Touma, Journaliste (Initiative de journalisme local)
Frank Jr Rodi, Journaliste
Gabriel Provost, Journaliste

1221006274-131021

Fondation de l'athlète d'excellence

Une deuxième bourse pour Félicia Roy

La joueuse de soccer Félicia Roy fait partie des 40 étudiants-athlètes à qui la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (FAEQ) a remis une bourse individuelle la semaine dernière.

Un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

La FAEQ a conclu positivement l'année 2021 en octroyant 106 000 $ en bourses individuelles à 40 étudiants-athlètes lors d'une remise de bourses virtuelle organisée sur Zoom.

La joueuse de soccer Félicia Roy, de Saint-Bruno, faisait partie des lauréats. Elle a été décorée d'une bourse d'Excellence scolaire de l'ordre de 1500 $. Il s'agit d'une deuxième bourse de la FAEQ que se voit offrir la jeune athlète de 15 ans, la précédente lui ayant été décernée en février dernier.

« Félicia excelle en défensive, jouit d'une belle vision du jeu et d'une bonne endurance, en plus de bien *anticiper* les actions de ses rivales. Elle désire s'illustrer lors du camp de sélection de l'équipe canadienne des moins de 17 ans. Intéressée par les mathématiques et les sciences, elle souhaite travailler dans le domaine sportif, peut-être comme massothérapeute », peut-on lire dans son profil, que la FAEQ nous a acheminé.

RÉALISATIONS DE FÉLICIA ROY

La Montarvilloise a été sélectionnée pour prendre part à un camp d'identification de l'équipe canadienne des moins de 17 ans au Mexique, en décembre 2021.

Elle a soulevé le Ballon d'or dans la catégorie des 15 ans et moins de la Ligue de soccer élite du Québec lors de son séjour avec le club de Brossard, à l'été 2021.

Notons que Félicia Roy est membre du Programme EXCEL féminin de Soccer Québec.

Par ailleurs, la joueuse de soccer a participé, au sein d'une équipe canadienne, à la Coupe Danone des nations, une mini-coupe du monde pour les 10 à 12 ans, à Barcelone, en octobre 2019.

Elle étudie en 4e secondaire au programme sport-études du Collège Français de Longueuil. Elle a maintenu une moyenne scolaire de 86 % lors de sa 3e secondaire.

Le président de la Fondation, Martin Lavigne, était heureux de pouvoir en quelque sorte jouer au père Noël auprès



La joueuse de soccer Félicia Roy. (Photo : courtoisie)

des 40 boursiers et, surtout, de conclure l'année sur une bonne note en leur compagnie. « La FAEQ est très fière de pouvoir poursuivre sa mission, malgré la pandémie, grâce à ses loyaux et généreux partenaires. Soutenir financièrement et accompagner les meilleurs étudiants et étudiantes-athlètes du Québec dans leur quête de réussites scolaire et sportive est notre raison d'être depuis plus de 35 ans », a-t-il rappelé lors de la cérémonie virtuelle.

1500 $

C'est la somme de la bourse qu'a reçue l'étudiante-athlète Félicia Roy.

Au total, 26 récipiendaires ont reçu une bourse d'excellence scolaire (moyenne de 80 % et plus) et 14 lauréats ont obtenu une bourse de soutien à la réussite scolaire et sportive visant à promouvoir la bonne conciliation entre leur sport et leurs études.

Question aux lecteurs

Quels autres étudiants-athlètes de la région mériteraient une bourse?
versants.com

PARTAGEZ LE BONHEUR
BIG MAC® GRATUIT*
AVEC TOUT ACHAT 25 $ EN
CARTES McDONALD'S



1221010255-221221

Échangeable sur présentation du bon remis à l'achat admissible. Voir le bon pour les détails. Achetez vos cartes McDonald's dans les restaurants McDonald's du Canada participants.
© 2021, McDonald's

DU 26 NOVEMBRE AU 24 DÉCEMBRE

500, rue Montarville **Saint-Bruno**
1475, boulevard St-Bruno **Saint-Bruno**
8025, boul. du Quartier **Brossard**
7505, boul. Grande Allée **Brossard**
900, boulevard Leduc **Brossard**

Les administrateurs de votre Caisse Desjardins
du Mont-Saint-Bruno vous souhaitent

Joyeuses fêtes!

Tout au long de la dernière année, nous avons poursuivi nos efforts afin de travailler dans votre intérêt et avec l'objectif de toujours mieux vous servir.

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier chaleureusement pour cette confiance que vous nous avez témoignée.

Ensemble, nous ferons de 2022 une année marquée par les succès et les bonheurs du quotidien.

Nos meilleurs voeux pour cette période des fêtes et pour l'année à venir!

Votre conseil d'administration



Linda Lamarre
Présidente



Sandrine Bédard
Vice-présidente



Gérald Jenkins
Secrétaire



Jade Ballard
Administratrice



Lynda Beaudin
Administratrice



Olivier Fafard
Administrateur



Gaétan Houle
Administrateur



Myriam Lagueux
Administratrice



Denis Lamothe
Administrateur



Marc-André Lehoux
Administrateur



Rose Côté
Jeune administratrice
de la relève



Thierry Proulx
Jeune administrateur
de la relève

Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno

12101025F-221221


ROYAL LEPAGE
PRIVILÈGE
Agence immobilière
Franchisée indépendante et autonome
ÉQUIPE DUPONT
Présents pour Vous
Marie France Dupont
Isa-Maude Lacaille
Geneviève St-Cyr
Raphaël Simard
Skye Lecours
Tamara Annabella
122101021121-221221



Nous tenons à souhaiter à tous
un joyeux temps des fêtes .
Profitez de la magie de Noël
pour vous réunir avec vos proches
et partager des moments inoubliables.

Joyeuses fêtes

de la part de toute l'équipe Dupont!

121010212-221221



22, rue Picken, Waterloo



93, Clairevue O, Saint-Bruno-De-Montarville



535, Clairevue O, app. 301, Saint-Bruno-De-Montarville



9025-9027, 8e Avenue, Montréal



45, rue Mégantic, Bromont



48, Frontenac, Saint-Bruno-De-Montarville



742, chemin Des Patriotes, Saint-Hilaire



525, Clairevue O, app. 301, Saint-Bruno-De-Montarville



4760, rue Des Cormorans, Sainte-Catherine



Isa-Maude Lacaille
Courtier Immobilier Résidentiel

Raphaël Simard
Courtier Immobilier Résidentiel et commercial

Geneviève St-Cyr
Courtier Immobilier Résidentiel

Marie France Dupont
Courtier Immobilier Résidentiel et commercial



Skye Lecours
Courtier Immobilier Résidentiel et commercial

L' équipe Dupont est fière d'avoir remis un montant total de **5 200$** durant l'année 2021, à la **FONDATION UN TOIT POUR TOUS**. Cette fondation qui vient en aide aux maisons d'hébergement pour les femmes et les enfants, victime de violence conjugale en Montérégie, nous tiens tous à coeur. Les dons en entier ont étés remis à la maison de Longueuil.

Fier Supporteur de fondation un toit pour tous de royal lepage

ROYAL LEPAGE PRIVILÈGE
Agence immobilière

1321, rue Roberval,
Saint-Bruno-de-Montarville,
QC J3V 5J1

ÉQUIPE DUPONT
Présents pour Vous

162101027S-221221